



Olivier THÉVENON*

L'augmentation de l'activité des femmes en Europe : progrès de la conciliation ou polarisation des comportements ?

Bien que l'augmentation de l'activité féminine soit une tendance assez générale, on observe encore aujourd'hui une grande disparité de situations du Nord au Sud de l'Europe. Afin de mettre en évidence les facteurs qui peuvent expliquer ces différences, Olivier THÉVENON utilise ici les données recueillies dans les Enquêtes européennes sur les forces de travail effectuées dans 14 pays entre 1992 et 2005. À niveau de diplôme équivalent et situation familiale comparable (nombre d'enfants à charge, âge du plus jeune, situation de monoparentalité par exemple), les comportements d'activité des femmes (inactivité, travail à temps partiel court ou long, travail à temps plein) sont assez divers en Europe. Cette diversité correspond à des politiques plus ou moins volontaristes des États vis-à-vis du travail des mères (aide à la conciliation, encouragement à l'arrêt d'activité ou au travail à temps partiel). Dans certains contextes, les femmes choisissent de retarder le moment d'être mères ou de ne pas avoir d'enfant pour se maintenir sur le marché du travail. La hausse de l'activité féminine se traduit ainsi parfois par une certaine polarisation des comportements.

La participation des femmes au marché du travail a connu un réel développement dans la plupart des pays européens depuis les années 1970. Elle a d'abord été mal perçue, pouvant être considérée comme un facteur d'accroissement du chômage et comme l'une des principales causes de la baisse des taux de fécondité qu'on observait simultanément. Les années 1980 et surtout 1990 ont toutefois amélioré cette image de l'activité féminine. Plusieurs facteurs entrent ici en considération : les effets bénéfiques attendus sur les gains de productivité et la croissance économique liée à l'emploi d'une main-d'œuvre relativement qualifiée. Le rééquilibrage du ratio de dépendance économique,

* Institut national d'études démographiques, Paris.

Correspondance : Olivier Thévenon, Ined, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, courriel : olivier.thevenon@ined.fr

auquel participe l'accroissement des taux d'emploi féminin, est bénéfique pour le financement à long terme des systèmes de protection sociale dont l'équilibre est menacé par le vieillissement des populations. La participation des femmes au marché du travail peut aussi être un moyen de répondre à la croissance de la pauvreté pouvant affecter les familles. Enfin, l'émergence d'une corrélation positive observée entre le taux de fécondité et le taux d'emploi des femmes dans les pays de l'OCDE depuis la fin des années 1990 (alors qu'elle était négative jusqu'au milieu des années 1980) conforte l'idée que le développement de l'activité féminine peut s'effectuer sans affaiblir les niveaux de fécondité (Ahn et Mira, 2002 ; D'Addio-Dervaux et Mira d'Ercole, 2005).

En dépit de ce climat favorable, plusieurs questions restent l'objet de débats. La première concerne la nature du changement observé à travers l'inversion de signe de la corrélation mesurée entre les taux de fécondité et d'emploi des femmes. Pour Engelhardt *et al.* (2004) et Kögel (2004), la corrélation positive observée au niveau des pays n'implique pas que la relation existant au niveau micro-individuel entre « demande d'enfants » et « offre de travail » soit elle-même positive. Elle demeure au contraire négative, car les femmes qui ont moins d'enfants ont une probabilité plus grande de travailler dans chaque pays. Mais ce constat n'est pas incompatible avec le fait que les plus hauts taux d'emploi féminin sont observés dans les pays présentant aussi les taux de fécondité les plus élevés. Parallèlement, on observe une réduction de l'antagonisme entre fécondité et emploi des femmes dans la plupart des pays de l'OCDE, expliquée en partie par le déploiement de politiques aidant les parents à concilier leurs vies professionnelle et familiale (Ahn et Mira, 2002 ; OCDE, 2007).

La deuxième question concerne l'expansion du travail à temps partiel et sa contribution au développement de l'emploi des femmes. Ce rôle est en effet ambigu, puisqu'il coïncide avec le processus de « flexibilisation » des marchés du travail et de conciliation des vies professionnelles et familiales. Bien que le temps partiel ouvre l'accès à l'emploi pour certaines femmes qui ne pourraient y parvenir autrement, il peut aussi contribuer à les « marginaliser » puisqu'il est souvent concentré dans des segments du marché du travail dits « secondaires », c'est-à-dire caractérisés par des niveaux de salaire, des conditions de travail et des perspectives de carrière limités (Blossfeld et Hakim, 1997). En outre, le revenu acquis par un travail à temps partiel n'est pas toujours suffisant pour sortir de la pauvreté ou fournir aux femmes une réelle indépendance économique, et ne garantit donc pas « l'émancipation » que l'emploi est supposé permettre.

La compréhension des différences de comportements des femmes vis-à-vis de l'activité professionnelle selon les pays est par ailleurs l'objet d'une littérature comparative qui s'est abondamment développée dès le début des années 1990. Ces analyses identifient différents « régimes » d'activité des femmes, correspondant aux ajustements de leurs comportements en fonction des situations familiales, et dans lesquels le travail à temps partiel occupe une place variable.

Ces différences sont ancrées dans une diversité de modes de régulation coordonnant les politiques publiques avec les solidarités familiales, les relations de genre et le fonctionnement du marché du travail. Toutefois, les groupes de pays identifiés du point de vue des relations emploi-famille ne recourent que très partiellement la typologie plus générale des régimes d'État-providence proposée par G. Esping-Andersen au début des années 1990 (Esping-Andersen G., 1990 ; Gornick *et al.*, 1997 ; Thévenon, 2006 ; Meulders et O'Dorchai, 2007). Les différences de comportements d'activité sont plus variées que dans la typologie proposée, et les évolutions relativement contrastées en raison du déploiement plus ou moins important de politiques visant à aider la conciliation entre travail et vie familiale (OCDE, 2007).

Dans un tel contexte, l'objectif de cet article est d'analyser les disparités de comportements d'activité des femmes en Europe, en tenant compte de leur situation familiale et de la place du travail à temps partiel (différencié selon sa durée hebdomadaire). On examinera en particulier l'évolution de l'incidence de la présence d'enfant(s) sur l'activité des femmes, du début des années 1990 au milieu des années 2000. D'importantes disparités apparaissent dans les relations entre activité et situation familiale dans les pays d'Europe continentale, méditerranéenne ou de l'Est. L'augmentation des taux d'emploi féminin traduit alors dans certains cas les effets d'un contexte plus favorable à la conciliation entre travail et vie familiale ; elle s'accompagne cependant parfois d'une polarisation croissante des comportements d'activité en fonction de la présence ou non d'enfant(s).

Pour mener cette analyse, nous exploitons les Enquêtes européennes sur les forces de travail harmonisées par Eurostat, de 1992 à 2005 (Eurostat, 2008). La première partie présente des statistiques descriptives sur l'évolution des taux d'emploi féminin et la composition des ménages. L'incidence de la composition du ménage sur l'activité des femmes et son évolution au cours du temps sont identifiées par une modélisation log-linéaire (voir annexe 1) dont le principe et les résultats sont proposés dans les deux parties suivantes. La quatrième partie expose la synthèse des résultats et les interprète à l'aune des contextes institutionnels et de leurs évolutions constatées au cours de la période considérée.

I. La croissance de l'activité professionnelle des femmes

Les écarts hommes-femmes vis-à-vis de l'emploi se réduisent, quel que soit le pays

Le taux d'emploi des femmes d'âge actif a augmenté entre 1992 et 2005 dans la plupart des pays européens, à l'exception de la Suède, la Pologne et la République tchèque (tableau 1). Cette croissance a été beaucoup plus forte en moyenne pour les femmes (+ 7,7 %) que pour les hommes (+ 0,4 %), dont le taux d'emploi a même décliné en Allemagne, en Autriche, en Suède, en Pologne,

et au Portugal. Globalement, les écarts de taux d'emploi entre hommes et femmes se sont donc considérablement réduits, passant de 22,8 à 15,5 points de pourcentage pour l'ensemble de l'Union européenne (UE 15), et l'écart-type entre les taux d'emploi nationaux est passé de 12,6 % à 8,6 %.

La conversion des taux d'emploi en équivalents temps plein fait apparaître des différences en fonction de l'importance du travail à temps partiel dans chacun de ces pays. Ce taux fictif mesure le niveau d'emploi qui serait observé si tous les temps de travail étaient cumulés pour aboutir à un nombre total d'emplois équivalents à des temps pleins. On estime par ce biais quelle a été l'évolution des taux d'emploi indépendamment de l'extension du travail à temps partiel. En suivant cet indicateur, la différence entre hommes et femmes est assez nette.

Dans la plupart des pays, le taux d'emploi en équivalent temps plein n'a guère évolué pour les hommes, voire même a régressé (sauf en Irlande où il a fortement progressé). Pour les femmes, l'équivalent temps plein a augmenté dans tous les pays à l'exception de l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne et la République tchèque. Cela indique que leur accès à l'emploi s'est accru dans des proportions plus importantes que ce qui aurait été induit par une simple redistribution d'un volume de travail constant sur la période et par le développement du temps partiel. Cette croissance a été particulièrement forte en Espagne et en Irlande, montrant que les femmes ont sans ambiguïté bénéficié de l'élargissement des marchés du travail, et dans une moindre mesure les hommes. En France par contre, les taux d'emploi masculin et leur équivalent temps plein n'ont guère évolué, alors qu'ils ont tous deux augmenté pour les femmes.

Les équivalents temps plein ont, en revanche, diminué en Allemagne et en Autriche, ce qui indique que la croissance des taux « bruts » d'emploi, au demeurant assez faible, est due à une redistribution du travail liée au développement du temps partiel. En Pologne et en République tchèque, les taux d'emploi et leur équivalent temps plein ont tous deux décru pour les femmes comme les hommes, le travail à temps partiel n'ayant pas constitué un rempart suffisant à la baisse des taux d'emploi induite par la récession économique.

La comparaison des taux d'emploi des femmes, sous forme brute ou exprimés en équivalents temps plein, met à jour des disparités entre certains groupes de pays qui peuvent évoluer sur la période. Les pays nordiques (Danemark, Suède, Norvège) affichent les taux bruts d'emploi féminin les plus élevés en 1992 comme en 2005, puisque plus de 70 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi. Le taux d'emploi des Finlandaises est moins important, mais le faible écart entre le taux d'emploi brut et son équivalent temps plein montre que cet emploi s'effectue massivement à temps plein, comme dans les autres pays nordiques. Les taux d'emploi bruts sont élevés eux aussi au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, mais leur situation est plutôt comparable à celle des autres pays d'Europe continentale (en particulier l'Allemagne) dès lors que l'on considère leurs équivalents temps plein. L'écart important entre ces deux mesures

Tableau 1. Évolution des taux d'emploi en Europe entre 1992 et 2005

Pays	Taux d'emploi (%)						Taux d'emploi en équivalent temps plein (%)								
	Femmes			Hommes			Écart Hommes-Femmes (points)			Femmes			Hommes		
	1992	2005	Variation (points)	1992	2005	Variation (points)	1992	2005	Variation (points)	1992	2005	1992	2005	1992	2005
Allemagne	55,7	59,6	3,9	76,7	71,2	-5,5	21,0	11,6	-9,4	46,2	45,2	73,3	68,5		
Autriche	58,9 ^a	62,0	3,1	77,8 ^a	75,4	-2,4	18,9	13,4	-5,5	53,4	50,0	78,3	72,0		
Belgique	44,3	53,8	9,5	68,2	68,3	0,1	23,9	14,5	-9,4	39,5	45,5	67,0	67,4		
France	50,8	57,6	6,8	68,7	68,8	0,1	17,9	11,2	-6,7	45,8	50,8	67,0	66,9		
Luxembourg	45,7	53,7	8,0	76,5	73,3	-3,2	30,8	19,6	-11,2	40,8	44,4	74,8	73,7		
Pays-Bas	51,0	66,4	15,4	75,9	79,9	4,0	24,9	13,5	-11,4	33,8	41,7	68,9	71,7		
Irlande	37,1	58,3	21,2	65,1	76,9	11,8	28,0	18,6	-9,6	35,3	49,0	63,9	76,1		
Royaume-Uni	60,8	65,9	5,1	75,9	77,6	1,7	15,1	11,7	-3,4	46,5	51,5	71,7	73,3		
Espagne	32,5	51,2	18,7	65,1	75,2	10,1	32,6	24,0	-8,6	28,2	44,9	60,7	73,5		
Grèce	36,2	46,1	9,9	72,4	74,2	1,8	36,2	28,1	-8,1	36,1	44,5	72,7	74,8		
Italie	36,5	45,3	8,8	68,7 ^b	69,9	1,2	32,2	24,6	-7,6	34,0	40,3	67,2	69,0		
Portugal	55,2	61,7	6,5	77,6	73,4	-4,2	22,4	11,7	-10,7	52,0	58,5	73,2	73,6		
Danemark	70,4	71,9	1,5	77,4	79,8	2,4	7,0	7,9	0,9	57,5	61,1	74,0	75,6		
Suède	73,1	70,4	-2,7	75,0	74,4	-0,6	1,9	4,0	2,1	69,5 ^e	71,4	58,5 ^e	60,8		
Finlande	63,7	66,5	2,8	66,9	70,3	3,4	3,2	3,8	0,6	53,8 ^e	62,3	59,1 ^e	68,7		
Union européenne	49,7	57,4	7,7	72,5	72,9	0,4	22,8	15,5	-7,3	42,3 ^e	47,4	69,3 ^e	70,4		
Norvège	67,5 ^a	72,0 ^a	4,5	76,8 ^a	78,3 ^a	1,5	9,3	6,3	-3,0	-	-	-	-		
Hongrie	45,1 ^d	51,0	5,9	59,4 ^b	63,1	3,7	14,3	12,1	-2,2	44,5 ^d	49,9	60,1 ^d	63,5		
Pologne	51,6 ^c	46,8	-4,8	66,2 ^c	58,3	-7,9	14,6	11,5	-3,1	46,7 ^f	44,5	59,2 ^f	57,9		
République tchèque	60,2 ^c	56,3	-3,9	77,1 ^c	73,3	-3,8	16,9	17,0	0,1	58,5 ^c	54,6	77,3 ^c	73,3		
Écart maximum	40,6	26,7	26,0	18,4	21,6	19,7	34,3	24,3	9,0	-	-	-	-		
Écart -type	12,6	8,6	6,9	5,7	5,5	4,9	10,0	6,7	3,3	-	-	-	-		

Champ : populations de 15 à 64 ans

Sources : L'emploi en Europe, 2006 ; ^a : 1994 ; ^b : 1993 ; ^c : 1997 ; ^d : 1996 ; ^e : 1995 ; ^f : 2001. OCDE pour la Norvège.

s'explique par le fort développement du travail à temps partiel qui concerne trois femmes sur quatre aux Pays-Bas (et un cinquième des hommes), quatre sur dix au Royaume-Uni et en Allemagne.

Les taux d'emploi les plus faibles se trouvent dans les pays du Sud européen et les pays de l'Est où le travail à temps partiel demeure faiblement développé (moins du cinquième des emplois). Mais leurs évolutions diffèrent : la croissance des taux bruts d'emploi a été forte dans les pays méditerranéens (Espagne en particulier), mais le taux observé en 2005 demeure plus faible que dans la plupart des pays d'Europe continentale. Le Portugal se distingue de cet ensemble avec un taux d'emploi des femmes (brut et en équivalent temps plein) nettement plus élevé. Les pays de l'Est forment eux aussi un ensemble assez hétérogène puisque les taux d'emploi des Polonaises et des Hongroises sont comparables à ceux des pays méditerranéens, alors que celui des Tchèques est plus élevé. Ce dernier diminue toutefois en raison du récent ralentissement économique.

Une évolution parallèle à la réduction de la taille des familles

Parallèlement à la croissance des niveaux d'activité féminine, le tableau 2 permet d'observer l'évolution de la composition des ménages de 1992 à 2005, telle que les Enquêtes sur les forces de travail en rendent compte. La proportion de femmes âgées de 20 à 44 ans vivant avec un ou plusieurs enfants à charge⁽¹⁾ y apparaît globalement en déclin. Inversement, la proportion de femmes sans enfant s'est accrue dans une très grande majorité de pays, mais dans des proportions variables. Leur fréquence a par exemple doublé en Espagne et a fortement augmenté dans les autres pays du Sud et en Allemagne (dont les Länder présentent une forte hétérogénéité). En revanche, la proportion de femmes sans enfant a faiblement augmenté en Belgique, en France, en Hongrie, au Royaume-Uni et en République tchèque. Au-delà des évolutions constatées, les Pays-Bas et l'Allemagne sont les pays qui affichent les proportions de femmes sans enfant les plus élevées, quelle que soit la date d'observation.

Les proportions de femmes avec deux enfants ou plus ont généralement décliné, alors que la proportion de femmes avec un enfant est restée relativement stable ou a même légèrement augmenté. Ici encore, les pays du Sud de l'Europe se distinguent par une plus forte baisse de la fréquence des femmes avec deux enfants ou plus.

(1) Étant donné qu'il est impossible d'identifier le lien de parenté individuel de chaque conjoint avec l'enfant, tous les enfants du ménage sont considérés ici par hypothèse comme des enfants de la femme. Ce sont tous les enfants à la charge du ménage, sans restriction d'âge.

Tableau 2. Répartition des ménages en fonction du nombre d'enfants en Europe^(a) (%)

Pays	1992-1993 ^(b)					2004-2005 ^(c)				
	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	>2 enfants	Inconnu ^(d)	Pas d'enfant	1 enfant	2 enfants	>2 enfants	Inconnu ^(d)
Allemagne	27,1	23,6	25,0	8,2	16,1	33,4	22,1	22,1	7,9	14,5
Länder de l'ouest	30,0	21,7	22,7	8,4	17,2					
Länder de l'est	14,4	32,0	35,0	7,3	11,3					
Autriche	21,2	20,7	24,6	9,5	24,0	26,4	20,7	23,1	8,6	21,2
Belgique	20,1	21,0	24,4	12,1	22,4	21,8	18,2	23,7	11,7	24,6
France	24,9	21,7	24,5	12,9	16,0	25,9	19,0	22,7	11,2	21,2
Luxembourg	22,1	19,9	22,6	9,5	25,9	-	-	-	-	-
Pays-Bas	36,1	15,3	25,2	11,1	12,3	34,6	15,2	23,2	9,9	17,1
Irlande	16,5	10,3	16,6	22,9	33,7	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	24,2	18,5	26,3	13,3	17,7	25,6	19,2	23,6	11,2	20,4
Espagne	7,2	14,5	24,5	11,8	42,0	14,6	16,9	20,4	4,9	43,2
Grèce	13,7	16,1	32,8	9,9	27,5	19,4	17,0	24,9	6,9	31,8
Italie	10,9	20,1	24,2	7,2	37,6	14,8	18,5	20,4	5,3	41,0
Portugal	8,9	23,1	26,1	8,9	33,0	10,3	23,0	19,8	5,0	41,9
Hongrie ^(b)	12,4	21,4	27,6	9,7	28,9	13,7	19,8	24,5	9,8	32,2
Pologne	-	-	-	-	-	8,8	17,1	22,9	11,3	39,9
République tchèque ^(b)	9,8	21,2	34,1	7,9	27,0	12,1	21,4	31,4	7,1	28,0
Moyenne européenne^(e)	20,6	20,1	25,2	10,5	23,6	20,9	18,4	22,0	8,3	30,4

^(a) Les données sur la composition des ménages ne sont pas disponibles pour le Danemark, la Finlande, la Norvège et la Suède, pour lesquels l'information sur l'activité est individuelle, sans référence au ménage.

^(b) Les données de début de période correspondent aux années 2000-2001 pour la République tchèque et la Hongrie, les données antérieures n'étant pas disponibles.

^(c) Pour le Luxembourg et l'Irlande, l'information sur la composition des ménages n'est pas disponible en 2004-2005.

^(d) Le nombre d'enfants est inconnu pour les femmes n'étant pas identifiées comme chef ou conjointe du chef de ménage. La croissance du nombre de femmes dans cette situation peut être due au report de la sortie du foyer parental.

^(e) En plus des pays présentés dans ce tableau, cette moyenne inclut la Slovaquie et la République slovaque.

Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Source : Enquêtes européennes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

II. La modélisation de l'activité féminine et de son évolution

Plusieurs travaux antérieurs ont examiné les relations existant entre le changement de la structure des ménages et les comportements d'activité des femmes. Parmi eux, Blanchet et Pennec (1993 et 1996) ont proposé de distinguer les effets d'une plus grande attirance des femmes pour l'emploi à charge familiale donnée, de l'effet d'une réduction de la taille des familles. Des années 1960 à la fin des années 1980, les auteurs estiment que la hausse des taux d'activité des femmes est avant tout due à leur plus importante participation au marché du travail à charge familiale donnée, tandis que le degré d'antagonisme entre l'emploi et la présence d'enfants semble relativement constant.

Vlasblom et Schippers (2004) font le même type de constat entre 1992 et 1999 pour six pays européens. Parmi les facteurs expliquant la hausse de la participation des femmes à l'emploi, ils distinguent la part attribuable à un changement de caractéristiques de la population féminine (y compris le nombre et l'âge de leurs enfants) de celle engendrée par une évolution des comportements à caractéristiques données. Ils estiment que la hausse des taux de participation est principalement imputable à un changement de comportements d'activité, qui varie cependant selon les pays.

Notre démarche se démarque des précédentes par le fait que nous envisageons les changements de comportement d'activité des femmes à situation familiale donnée. Pour cela, nous avons recours à une modélisation du statut des femmes au regard de l'emploi en fonction de caractéristiques individuelles et familiales, et de l'année au cours de laquelle ces caractéristiques sont observées. L'objectif est d'identifier l'effet de chaque caractéristique, le plus précisément possible et pour chacun des pays, en tenant compte des multiples interactions pouvant exister entre elles. Par ailleurs, la période considérée est plus longue que dans les études précédentes, le nombre de pays plus important, et le temps de travail hebdomadaire est pris en compte.

Les données issues des Enquêtes sur les forces de travail.

Les données exploitées pour les quatorze pays proviennent des résultats annuels des Enquêtes européennes sur les forces de travail (E.F.T.). Leur avantage principal, par rapport à d'autres sources possibles, est de fournir des informations harmonisées sur longue période concernant la structure des ménages, le niveau de formation et le statut au regard de l'emploi de ses membres. L'information sur les niveaux de formation n'étant disponible qu'à partir de 1992, nous avons opté pour une étude débutant à cette date et se terminant en 2005. Pour l'Irlande, le Luxembourg et les pays de l'Est, les données disponibles couvrent cependant une période plus restreinte.

L'information sur la composition des familles est partielle puisque le lien de parenté n'est identifié que pour les enfants du chef de ménage ou de son conjoint, et uniquement si l'enfant est présent dans le ménage⁽²⁾. Pour éviter d'inclure un

(2) Voir Thévenon (2007) pour plus de détails.

trop grand nombre de femmes dont les enfants ont pu quitter leur foyer, on a restreint notre échantillon aux femmes âgées de moins de 45 ans. Cette information sur la structure des ménages n'étant pas disponible pour les pays nordiques, nous ne pourrions donc pas les inclure dans les comparaisons suivantes.

L'analyse des comportements d'activité est restreinte par le fait qu'aucune information sur les niveaux de salaire et de revenu des familles n'est disponible. En dépit de ces restrictions, nous disposons d'informations détaillées sur la situation des femmes au regard de l'emploi, en lien avec leur niveau de formation et la composition du ménage auquel elles sont rattachées. Les années d'enquête et de naissance des femmes permettent d'identifier les effets d'âge ou de génération.

La situation au regard de l'emploi est fonction du critère d'activité : les personnes peuvent être identifiées comme inactives, en recherche d'emploi, ou en emploi. L'emploi est différencié selon sa durée hebdomadaire habituelle⁽³⁾ pour tenir compte des différents temps partiels. On distingue l'emploi à temps faible (d'une durée hebdomadaire inférieure à 18 heures), l'emploi à temps réduit ou moyen (d'une durée habituelle comprise entre 19 et 32 heures), ou l'emploi à temps plein (d'une durée égale ou supérieure à 33 heures hebdomadaires). La nomenclature européenne permet de distinguer les mères en congé de maternité, tandis que les femmes en congé parental de plus de trois mois sont souvent classées comme inactives⁽⁴⁾ (Eurostat, 2008).

En compilant les données disponibles de 1992 à 2005, on dispose d'informations relatives aux différentes pseudo-cohortes de femmes dont l'évolution des situations au regard de l'emploi à travers les années d'enquête peut alors être suivie. Les effets d'âges et de cohorte des femmes, d'âge du plus jeune enfant et de période sont alors distingués plus précisément que lorsque l'analyse porte sur une seule coupe transversale.

Une modélisation log-linéaire des situations au regard de l'emploi

La situation au regard de l'emploi est modélisée en fonction de la présence d'enfant(s), le cas échéant l'âge du plus jeune, et l'âge de la mère à la naissance de son premier enfant lorsque deux enfants sont identifiés dans le ménage. D'autres variables sont incluses : la présence ou non d'un conjoint différenciée selon sa situation vis-à-vis de l'emploi et l'année d'enquête ; le niveau d'instruction des femmes et leur année de naissance sont introduits comme variables de contrôle, mais dont l'incidence ne sera pas examinée ici (voir encadré 1).

(3) Seule est prise en compte ici la durée du travail de l'emploi principal. Lorsque la durée habituelle de travail n'est pas disponible, on se réfère à la durée effective au cours de la semaine d'enquête.

(4) En principe, toutes les femmes en congé de maternité ou congé parental rémunéré sont comptées parmi les salariées. En pratique, les recommandations d'Eurostat stipulent de considérer les personnes en congé parental de la même manière que les salariés absents de leur emploi pour d'autres raisons : ils devraient être enregistrés comme « en emploi » si leur absence est d'une durée inférieure à 3 mois ou s'ils continuent de percevoir une part importante de leur salaire (supérieure à 50 %). Néanmoins, le traitement des salariés en congé parental long ou non rémunéré varie assez fortement selon les pays. En France et en Autriche, ces personnes sont considérées comme inactives.

La modélisation log-linéaire tient compte de la différenciation des comportements due à l'interaction entre différentes caractéristiques. Elle permet aussi de distinguer les évolutions propres à l'effet de la présence d'enfants des effets d'âge et/ou de générations des femmes, et des évolutions pouvant être attribuées aux autres caractéristiques (voir la présentation formelle en annexe 1).

Cette modélisation est effectuée de façon séparée pour chacun des quatorze pays considérés, de façon à permettre une analyse détaillée des interactions spécifiques pouvant exister dans certains pays. La composition du ménage est considérée ici comme une donnée précédant la décision d'offre de travail, qui s'ajuste à cette donnée. Le modèle est estimé par minimisation de l'information discriminante, de façon à décomposer l'information sur la variance des situations au regard de l'emploi entre les différentes variables ou interactions, ce qui permet d'identifier celles qui contribuent le plus à cette variance.

Encadré 1. La définition des variables

Les variables ont été introduites dans la modélisation en opérant certaines agrégations qui permettent de conserver des tailles d'échantillon suffisamment importantes pour estimer des interactions de plusieurs niveaux entre les variables.

Les données sont agrégées en 7 groupes de deux années, de 1992 à 2005.

Sont prises en compte les femmes nées entre 1944 et 1985 par groupes de trois années, et pour chaque année les femmes âgées de 20 à 44 ans.

Le niveau d'instruction est présenté selon la nomenclature ISCED en trois catégories : le niveau « faible » correspond à l'enseignement primaire, le niveau « intermédiaire » est équivalent au niveau secondaire, et le niveau « élevé » représente le niveau tertiaire ou supérieur.

Les données concernant les enfants sont classées selon deux variables : d'une part le nombre d'enfants divisé en 5 catégories (0, 1, 2, > 2, inconnu), d'autre part l'âge du plus jeune enfant (0 à 2 ans, 3 à 6 ans, 7 à 11 ans, 12 à 19 ans, 20 ans et plus).

L'âge de la mère à la naissance du premier enfant ne concerne que les femmes ayant au moins deux enfants. On distingue cinq catégories selon que la mère, au moment de la naissance, était âgée de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans, de 35 et plus.

Le conjoint est pris en compte selon sa présence ou non, et son statut vis-à-vis de l'activité : sans conjoint, avec un conjoint occupant un emploi, avec un conjoint sans emploi.

III. Les résultats de l'estimation

Nous présentons ici les résultats correspondant aux effets estimés « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques de la situation familiale des femmes sur la fréquence estimée des différentes situations d'activité. Seront analysés successivement les effets de la présence d'enfant(s), de l'âge du plus jeune et du calendrier d'arrivée du premier, puis de la présence d'un conjoint (voir l'annexe 1 pour la présentation des calculs).

Un effet variable de la présence et du nombre d'enfants sur l'activité des femmes

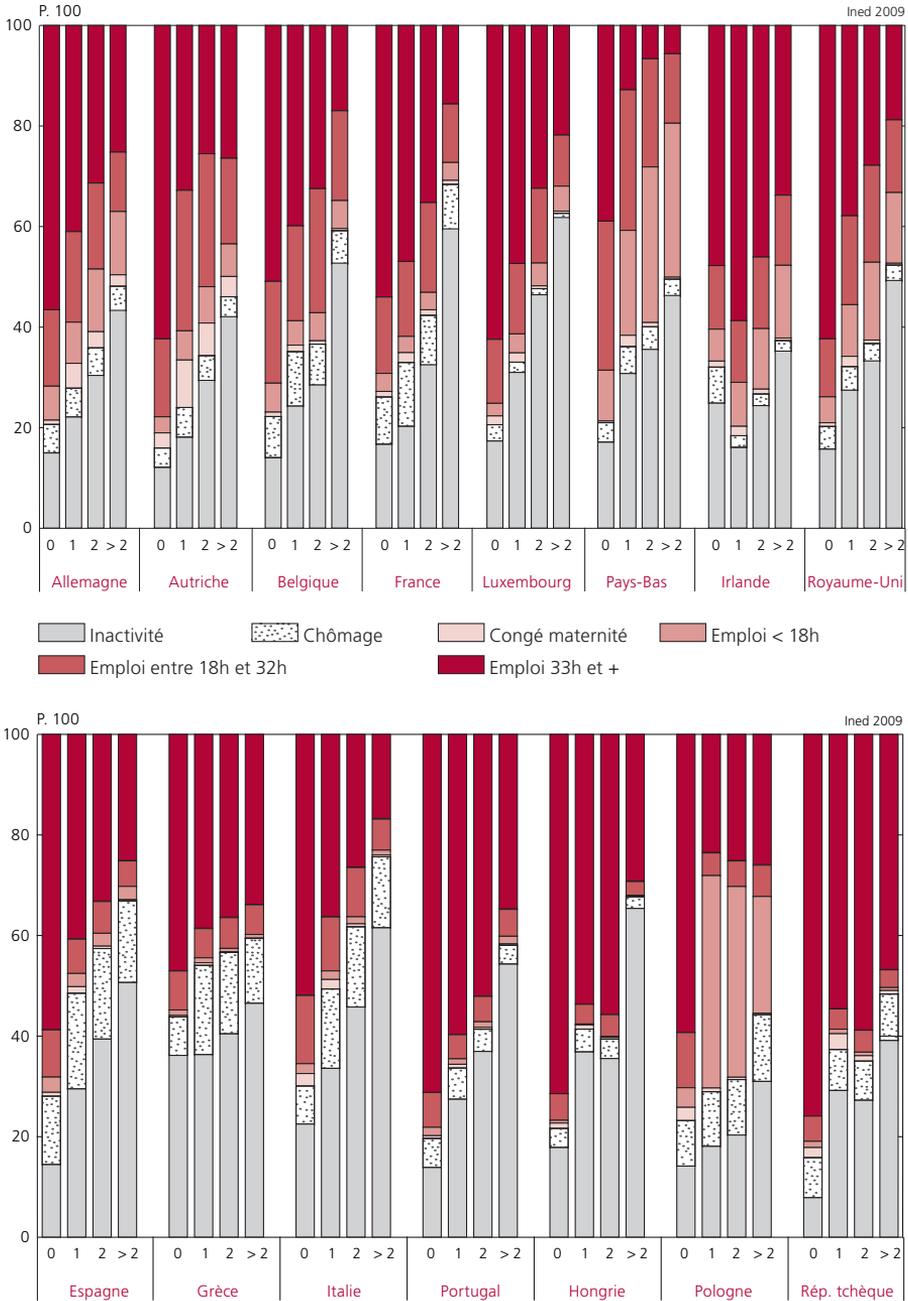
Le premier ensemble de résultats concerne l'effet de la présence d'enfants sur l'activité des femmes, toutes choses égales par ailleurs. La figure 1 montre l'effet moyen sur la période, et la figure 2 son évolution pendant les années d'enquête. Les effets représentés ici tiennent compte de la dispersion moyenne des situations d'activité, et de l'influence de la présence d'enfants sur cette dispersion. Dans le second cas (figure 2), on prend aussi en compte l'interaction existant avec la date de l'enquête (voir annexe 1).

Quel que soit le pays, l'inactivité des femmes est plus probable en présence d'un enfant, et cette probabilité croît avec la taille de la descendance. Il existe cependant des différences dans la progressivité de l'effet en fonction du rang de naissance. Dans la plupart des pays, chaque enfant induit un effet relativement similaire quel que soit son rang, à quelques exceptions près. En France et en Belgique, la probabilité d'être inactive est croissante avec le rang de naissance, et particulièrement la présence d'un troisième enfant. Un seul enfant n'affecte que très peu la probabilité d'être inactive en France. L'impact des enfants est par contre faible en Grèce où l'inactivité des femmes sans enfant est beaucoup plus fréquente que dans les autres pays. En République tchèque et en Hongrie, c'est nettement la présence d'un enfant puis l'arrivée d'un troisième qui influencent la probabilité d'être inactive.

Concernant l'emploi, l'effet de la présence d'enfant(s) diffère selon les pays. La présence d'un enfant diminue très fortement la probabilité d'occuper un emploi d'une durée supérieure à 32 heures hebdomadaires. L'impact du premier enfant est le plus fort dans la plupart des pays, sauf en Belgique, au Portugal et au Luxembourg, où l'effet des enfants suivants est relativement similaire. Au contraire, le premier enfant a peu d'effet en France, tandis que l'impact du nombre d'enfant(s) est croissant avec le rang : un troisième enfant joue très négativement sur la probabilité d'être active à temps plein, plus faiblement sur l'emploi à temps moyen, tandis que l'emploi à temps faible, relativement rare, est indépendant du nombre d'enfants.

La probabilité de travailler à temps partiel (faible ou moyen) est assez peu sensible au nombre d'enfant(s), sauf dans les pays où le temps partiel est globalement plus fréquent (figure 1). La présence d'un enfant augmente la probabilité d'un travail à temps partiel, tandis que l'extension de la famille au-delà d'un enfant implique davantage un retrait de l'emploi, quel que soit sa durée. En Autriche, en Allemagne et au Royaume-Uni, les probabilités de travailler à temps partiel sont croissantes jusqu'à deux enfants, mais ne compensent pas la baisse de l'activité à temps plein observée avec la présence d'un premier enfant. Quant au travail à temps moyen ou faible, il est plus fréquent avec un enfant que sans enfant, mais sa fréquence diminue en présence de plus de deux enfants : la charge familiale augmentant, les femmes arbitrent plus fréquemment pour l'inactivité plutôt qu'en faveur d'un emploi à temps moyen. Aux

Figure 1. Situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Lecture : en Belgique, la probabilité d'être inactive est de 14 % pour une femme sans enfant, et de 28 % pour celles ayant deux enfants, toutes choses égales par ailleurs.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

Pays-Bas, la présence d'au moins un enfant réduit très fortement la probabilité d'un emploi à temps plein ; le travail à temps moyen est là aussi plus fréquent parmi les femmes sans enfant que dans d'autres situations. Enfin, le cas de la Pologne se distingue assez nettement des autres pays de l'Est car le travail à temps faible y est plus fréquent, et surreprésenté en présence d'un premier enfant dont l'impact est négatif sur l'emploi à temps plein.

L'évolution de l'impact du nombre d'enfants sur l'activité des femmes est représentée par la figure 2⁽⁵⁾ (voir annexe 1).

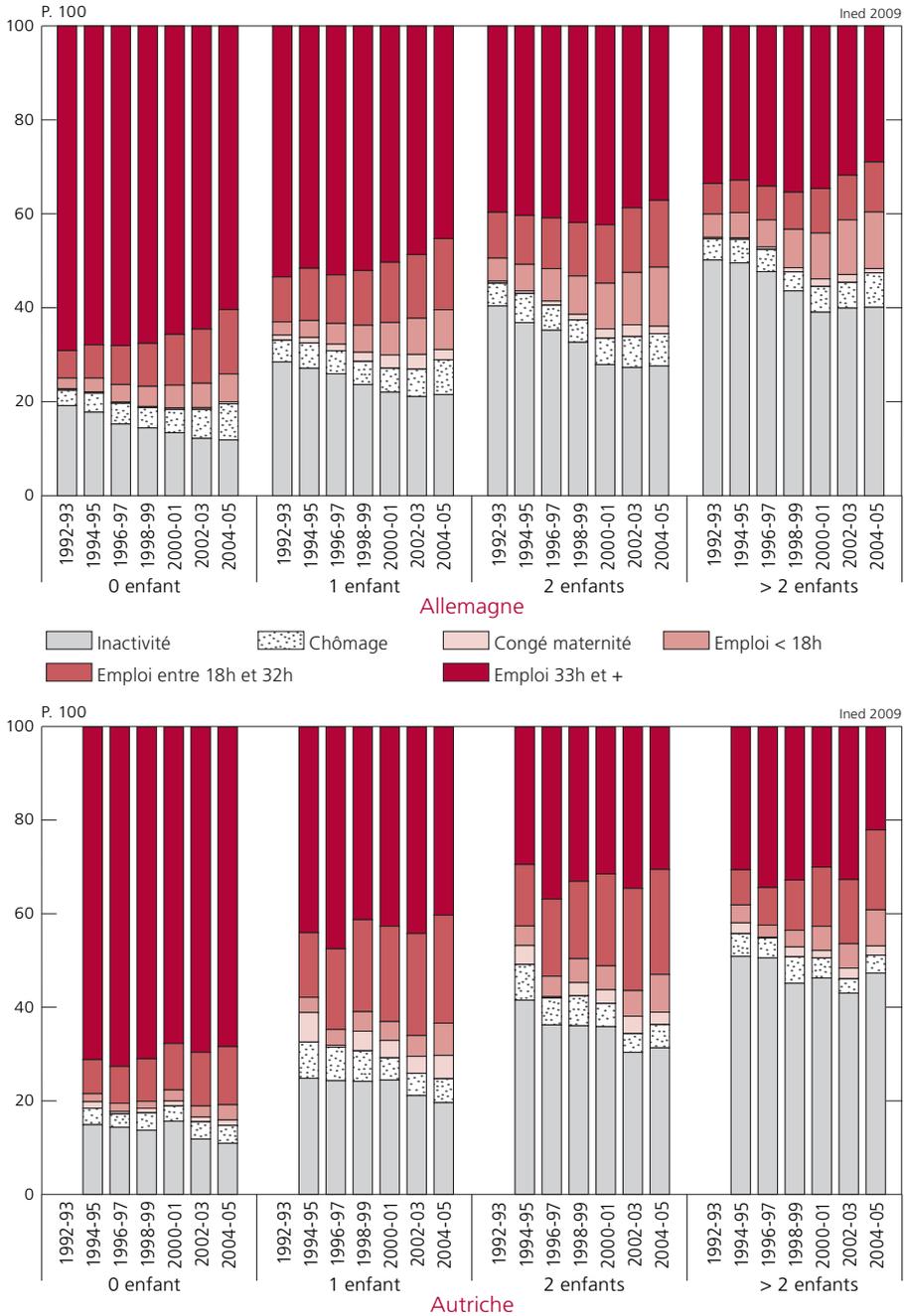
Dans la quasi-totalité des pays, l'impact du nombre d'enfant(s) sur l'inactivité a décliné pendant la période. La participation des mères au marché du travail a augmenté en Belgique plus fortement que celle des femmes sans enfant, dont l'inactivité est restée relativement constante. L'inactivité y est au contraire devenue beaucoup moins probable, au bénéfice de l'emploi à temps plein ou moyen.

En France, les évolutions sont peu différenciées selon la présence d'enfants. La probabilité d'être inactive a décliné principalement en faveur de l'emploi à temps plein quel que soit le nombre d'enfants, et essentiellement pour les mères de trois enfants (figure 2). On observe toutefois une évolution particulière pour les mères de deux enfants : leur probabilité d'être inactive est demeurée relativement constante jusqu'au début des années 2000, contrairement à ce qui est observé pour les autres cas ; après cette date, l'inactivité décroît fortement tandis que la fréquence du travail à temps plein et à temps moyen augmente conformément à ce qui est observé pour les autres situations familiales. On observe donc une spécificité de l'évolution du comportement des mères de deux enfants qui peut vraisemblablement être liée au changement institutionnel datant de 1994 : l'accès à l'Allocation parentale d'éducation versée en cas d'interruption d'activité à la naissance du deuxième enfant et pour une période maximale de trois années (cette allocation n'était auparavant versée qu'à la troisième naissance). Le retard observé dans l'accroissement d'activité de ces femmes est donc conforme à l'effet connu de cette allocation sur l'inactivité des mères d'un deuxième enfant de moins de trois ans (Piketty, 2005). Les mères de deux enfants montrent une baisse de l'inactivité entre 2000 et 2005. Quelles que soient les situations familiales, c'est l'emploi à temps plein qui augmente le plus fortement à partir des années 2000, et le travail à temps moyen pour les mères de deux enfants ou plus (toutes choses égales par ailleurs).

Les tendances sont différentes dans les autres pays d'Europe continentale. On observe une plus forte augmentation du temps partiel en Allemagne et en Autriche, où la probabilité d'être active à temps plein a diminué au profit de l'emploi à temps moyen ou faible, quelle que soit la situation familiale. L'emploi des femmes s'oriente donc plus vers des durées de travail réduites, bien que l'emploi à temps plein demeure la norme dominante.

(5) Cette estimation n'est pas présentée pour l'Irlande et le Luxembourg car les données n'étaient pas disponibles pour toute la période.

Figure 2. Évolution de la situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1992 et 2005, toutes choses égales par ailleurs

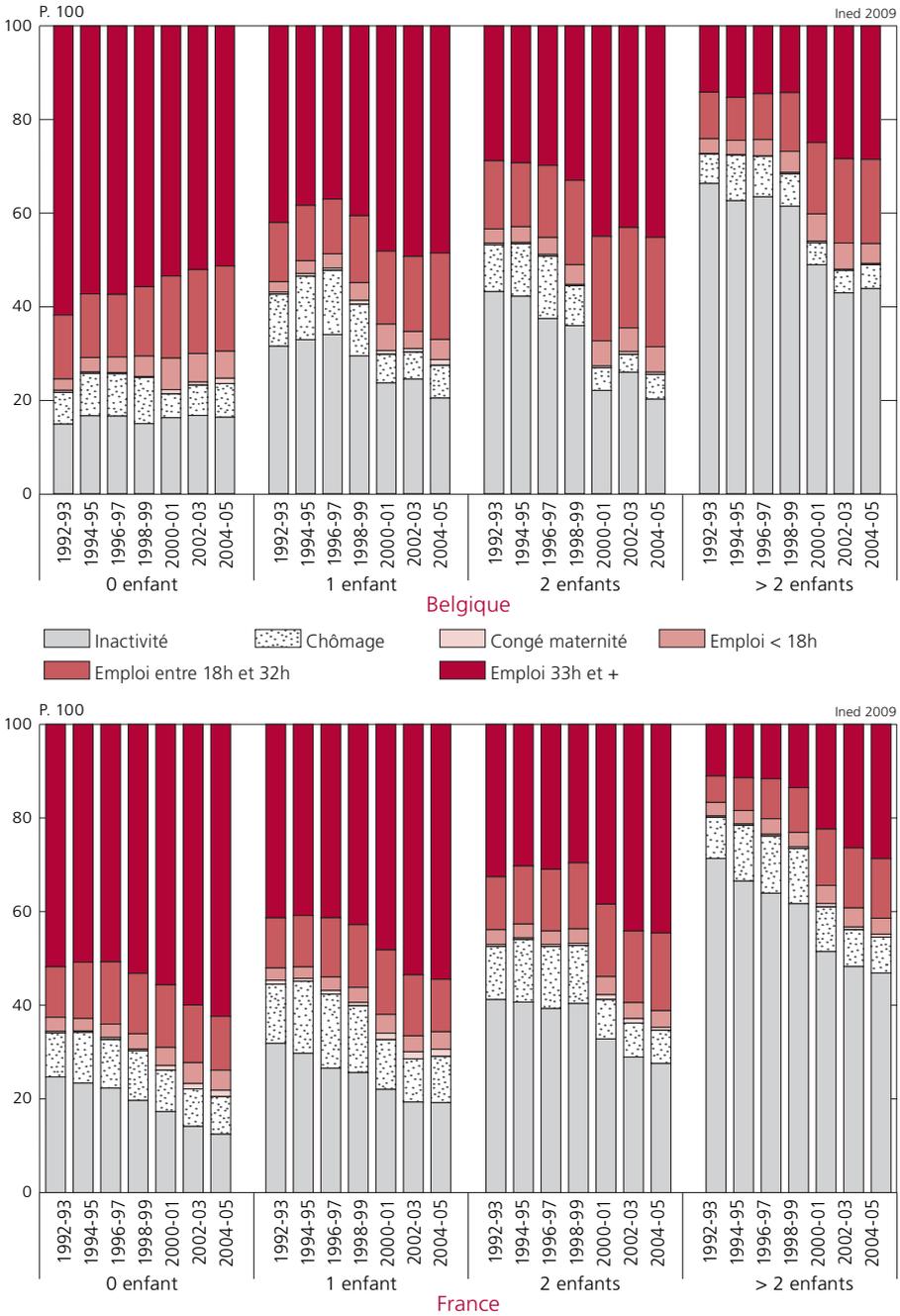


Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Lecture : en Allemagne, la probabilité de travailler à temps plein pour les femmes sans enfant est passée de 69 % en 1992-1993 à 60 % en 2004-2005, toutes choses égales par ailleurs. Cette probabilité est passée de 34 % à 29 % pour les femmes ayant plus de deux enfants sur la même période.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

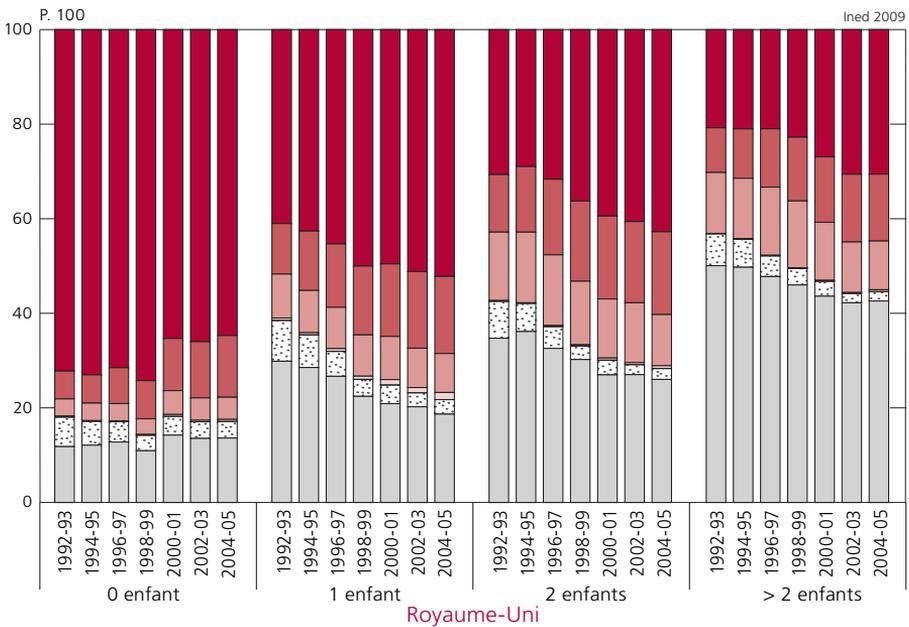
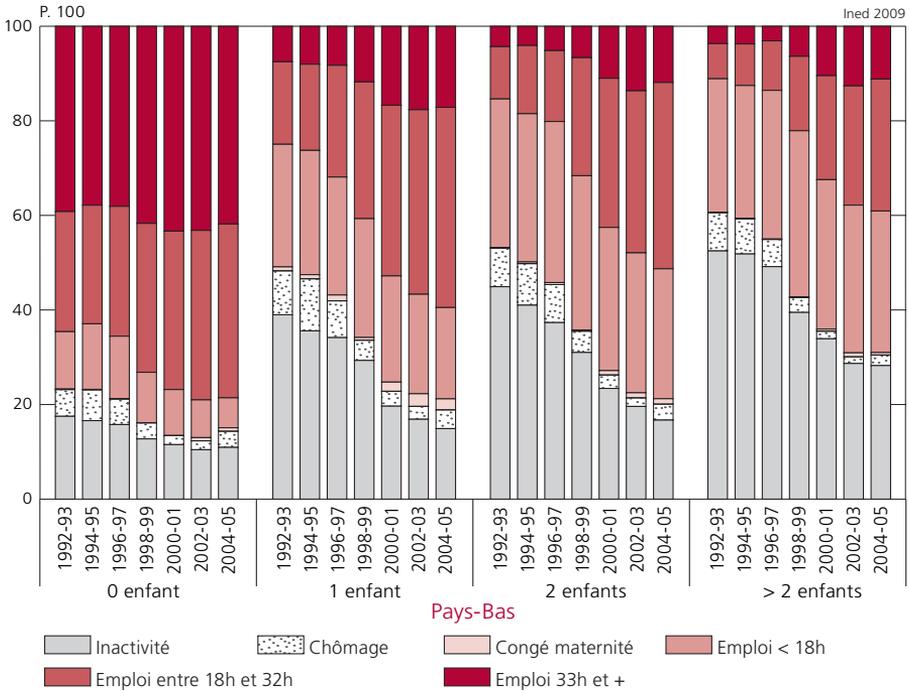
Figure 2 (suite). Évolution de la situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1992 et 2005, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

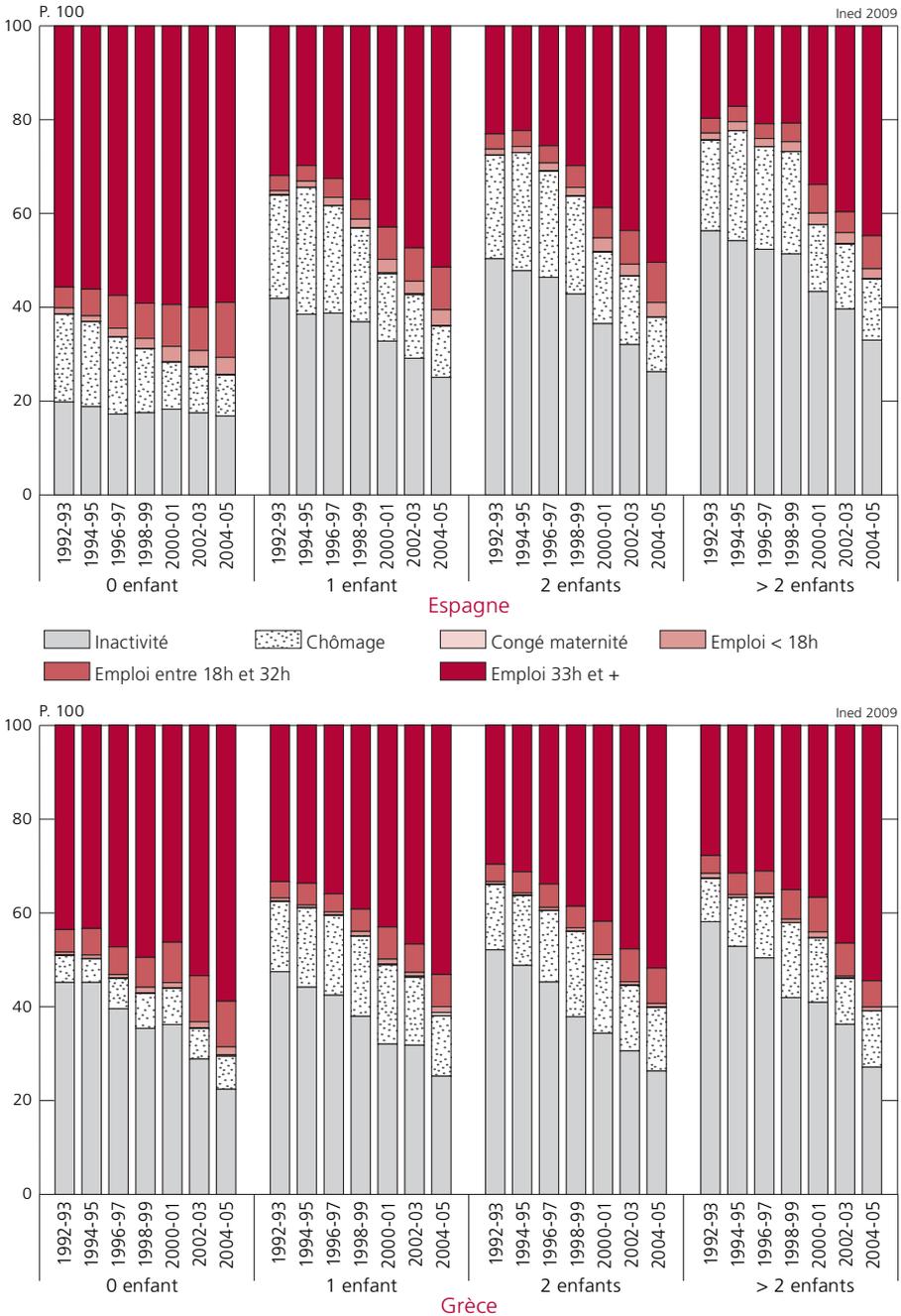
Figure 2 (suite). Évolution de la situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1992 et 2005, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

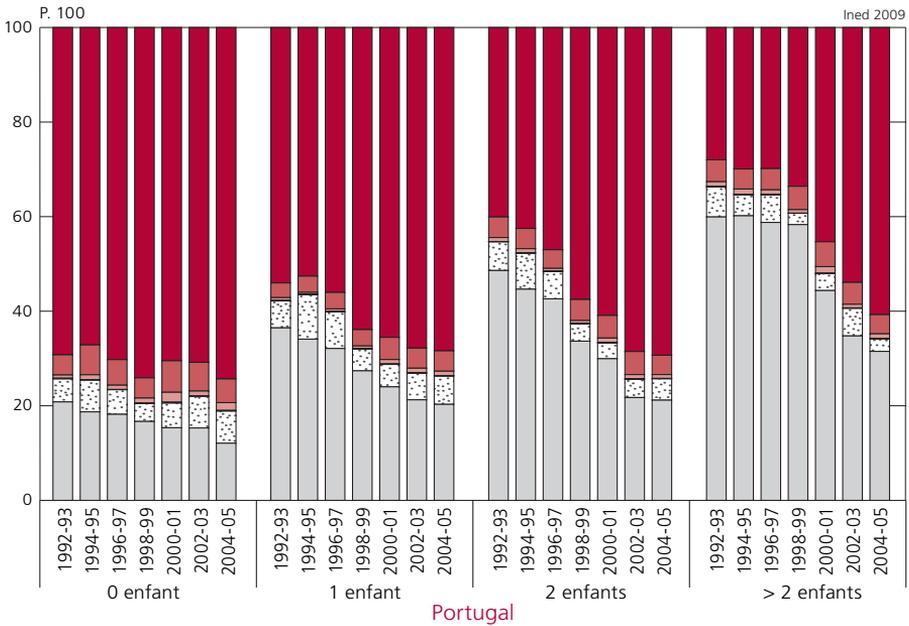
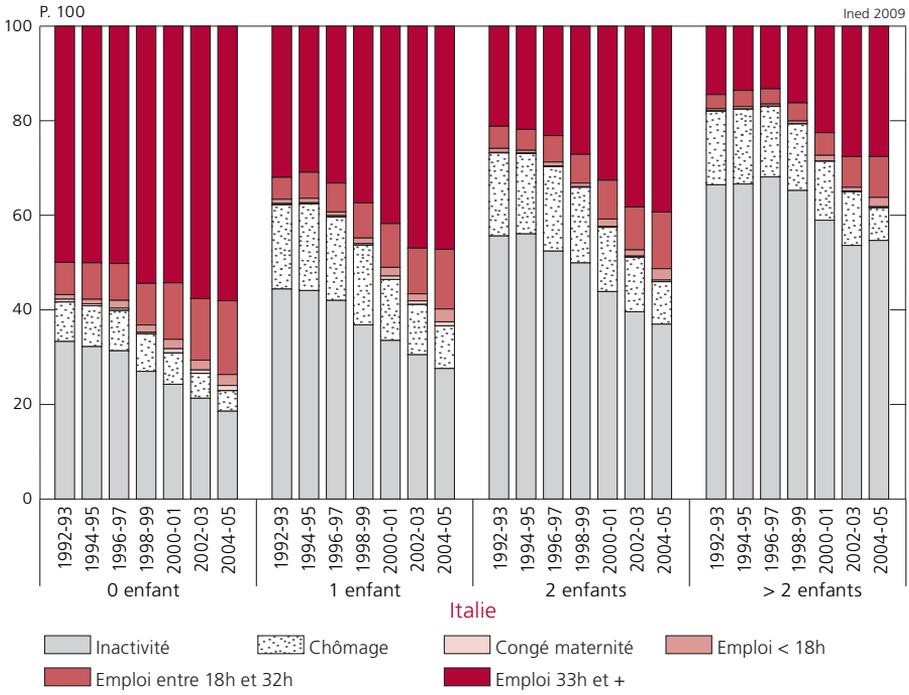
Figure 2 (suite). Évolution de la situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1992 et 2005, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

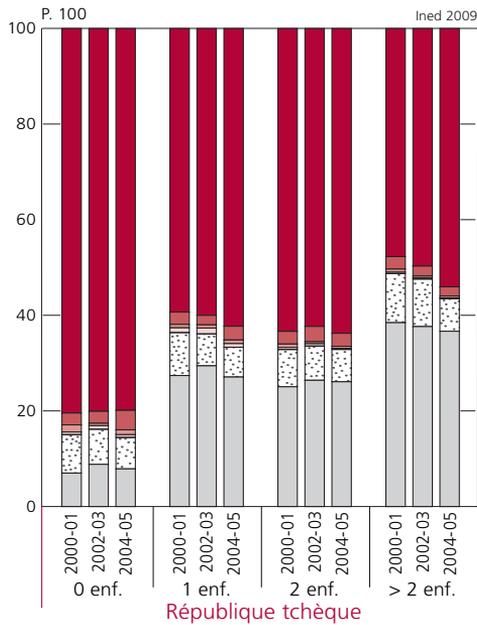
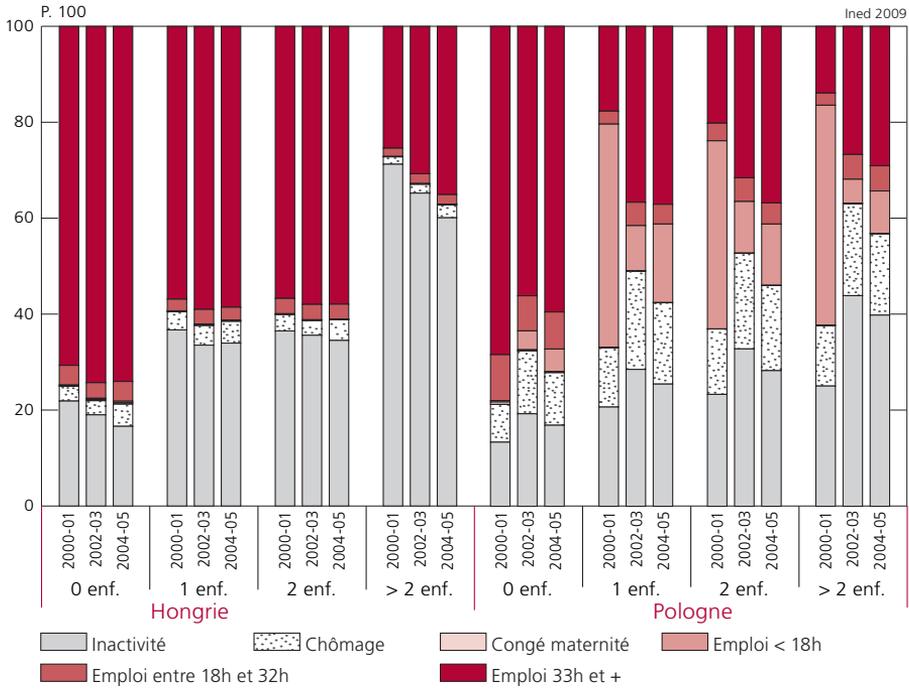
Figure 2 (suite). Évolution de la situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1992 et 2005, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

Figure 2 (fin). Évolution de la situation d'activité des femmes selon le nombre d'enfants entre 1992 et 2005, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

Aux Pays-Bas, les mères travaillent plus souvent à temps moyen ou faible qu'à temps plein. Toutefois, leur probabilité de travailler à temps moyen ou plein s'est accrue relativement au temps faible au cours de la période. La probabilité d'exercer une activité professionnelle a aussi fortement augmenté au Royaume-Uni pour les mères qui travaillent désormais beaucoup plus souvent à temps plein, alors que pour les femmes sans enfant la fréquence du temps plein s'est réduite.

Dans les pays du Sud, on observe des changements importants de la situation des femmes au regard de l'emploi en fonction du nombre d'enfants, toutes choses égales par ailleurs. C'est d'abord une très forte diminution de l'inactivité au bénéfice de l'emploi, et essentiellement à temps plein. Il existe néanmoins des évolutions différentes et des disparités selon le nombre d'enfants. En Grèce et en Italie, l'évolution des comportements d'activité est semblable pour toutes les femmes. En revanche, au Portugal et en Espagne les variations sont assez faibles pour les femmes sans enfant, mais très importantes en présence d'enfants : l'inactivité a sensiblement diminué pour les mères tandis que leur probabilité de travailler à temps plein a fortement augmenté.

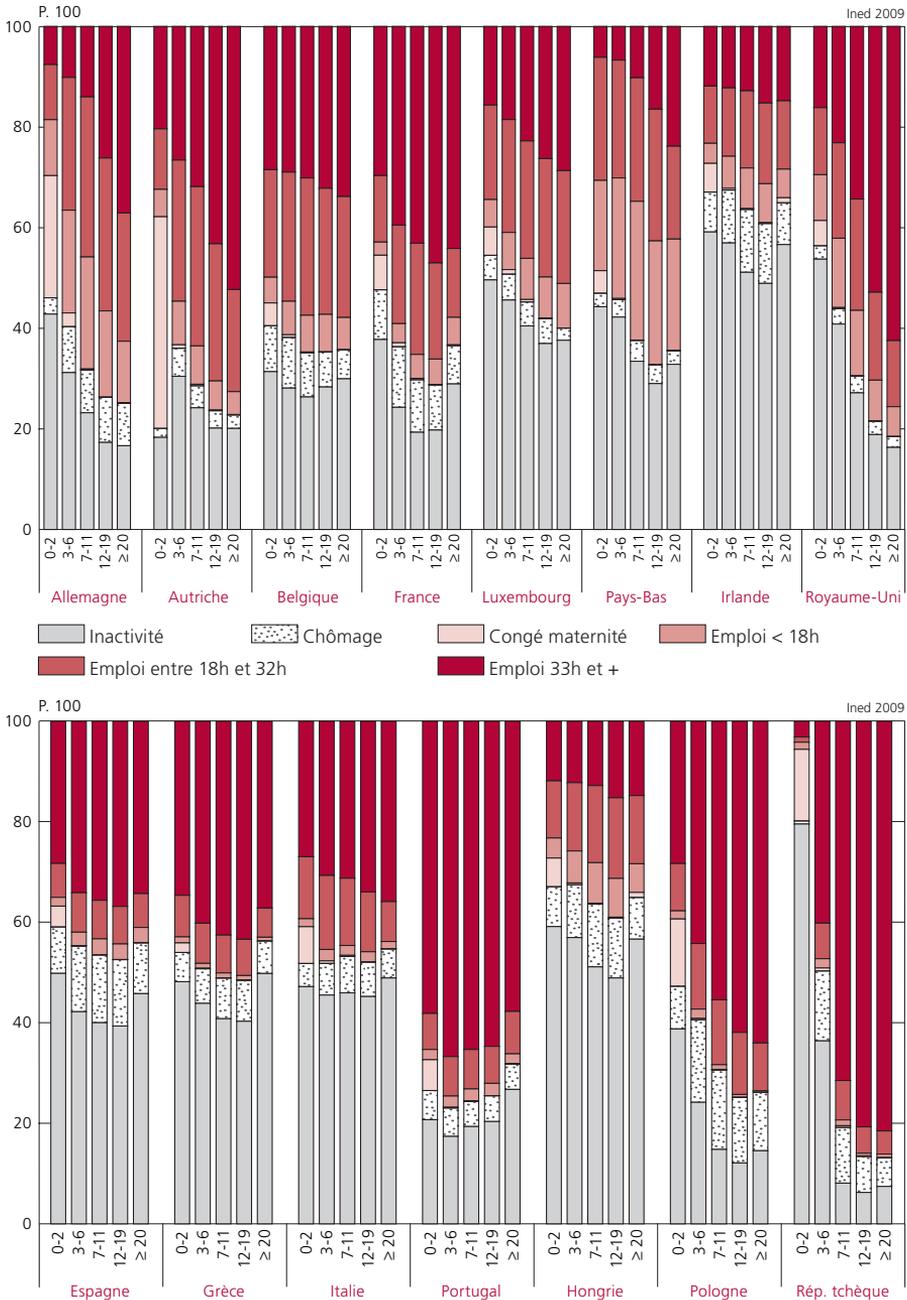
L'interprétation de ces évolutions n'est toutefois pas évidente. D'un côté, la hausse spécifique de l'emploi des mères semble indiquer des conditions plus favorables à la conciliation entre travail et vie familiale ; de l'autre, la croissance forte du nombre de femmes sans enfant et la réduction du nombre d'enfants pour les mères, mentionnée dans la section précédente, peuvent signifier une plus grande sélection des femmes en emploi (de la part des femmes comme des employeurs). Seules les femmes pouvant concilier une activité professionnelle avec la présence d'enfants pourraient décider d'en avoir, ou de ne pas reporter leur naissance. La hausse de l'emploi, à nombre d'enfants donné, peut ainsi refléter cette sélection croissante des femmes en mesure de gérer cette situation.

Un effet sur l'emploi des femmes plus ou moins important selon l'âge du plus jeune enfant

L'âge du plus jeune enfant exerce une influence plus ou moins importante selon les pays. Les situations d'activité ne varient que très faiblement avec l'âge du plus jeune enfant en Belgique et dans les pays méditerranéens (figure 3). En France, le seuil de la troisième année est plus important que dans les autres pays en raison d'un système institutionnel qui combine une aide financière en cas d'interruption d'activité pour enfants de moins de trois ans, et un accueil très large et précoce des enfants en milieu éducatif préscolaire (voir la section suivante). Une partie des retours à l'emploi après deux ans s'effectue vers l'emploi à temps moyen, comme en Belgique.

C'est dans les pays de l'Est et au Royaume-Uni que l'influence de l'âge du plus jeune enfant sur l'activité est la plus forte. Dans les premiers, l'augmentation de l'âge du plus jeune affecte négativement la probabilité d'être inactive et positivement celle d'être active à temps plein, mais peu le temps partiel qui

Figure 3. Situation d'activité des mères selon l'âge du plus jeune enfant, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans ayant au moins un enfant à charge.

Lecture : au Royaume-Uni, la probabilité d'être inactive est de 54 % pour les mères dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans et de 40 % s'il a entre 3 et 6 ans, tandis que l'emploi à temps plein est respectivement de 16 % et 23 %, toutes choses égales par ailleurs.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

reste rare. La probabilité d'être inactive ou en congé parental avec un enfant de moins de trois ans y est beaucoup plus forte qu'ailleurs. L'expiration du congé et l'entrée des enfants dans le système d'éducation préscolaire après trois ans apparaissent comme un stade déterminant, puisque la probabilité pour la mère d'être inactive après cet âge diminue fortement, et celle d'être occupée à temps plein augmente. Les évolutions ultérieures sont de moindre importance. Au Royaume-Uni, l'effet est important mais progressif sur l'ensemble du cycle de vie de l'enfant. On peut suivre très nettement l'augmentation du volume de travail hebdomadaire au fur et à mesure que l'âge du dernier enfant s'élève : la probabilité du travail à temps moyen croît tant que l'enfant n'a pas atteint l'âge d'entrée dans le système d'éducation primaire (six à sept ans), puis c'est le travail à plein temps qui augmente le plus fortement. L'âge de l'enfant exerce un effet similaire aux Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche, même s'il est de plus faible ampleur.

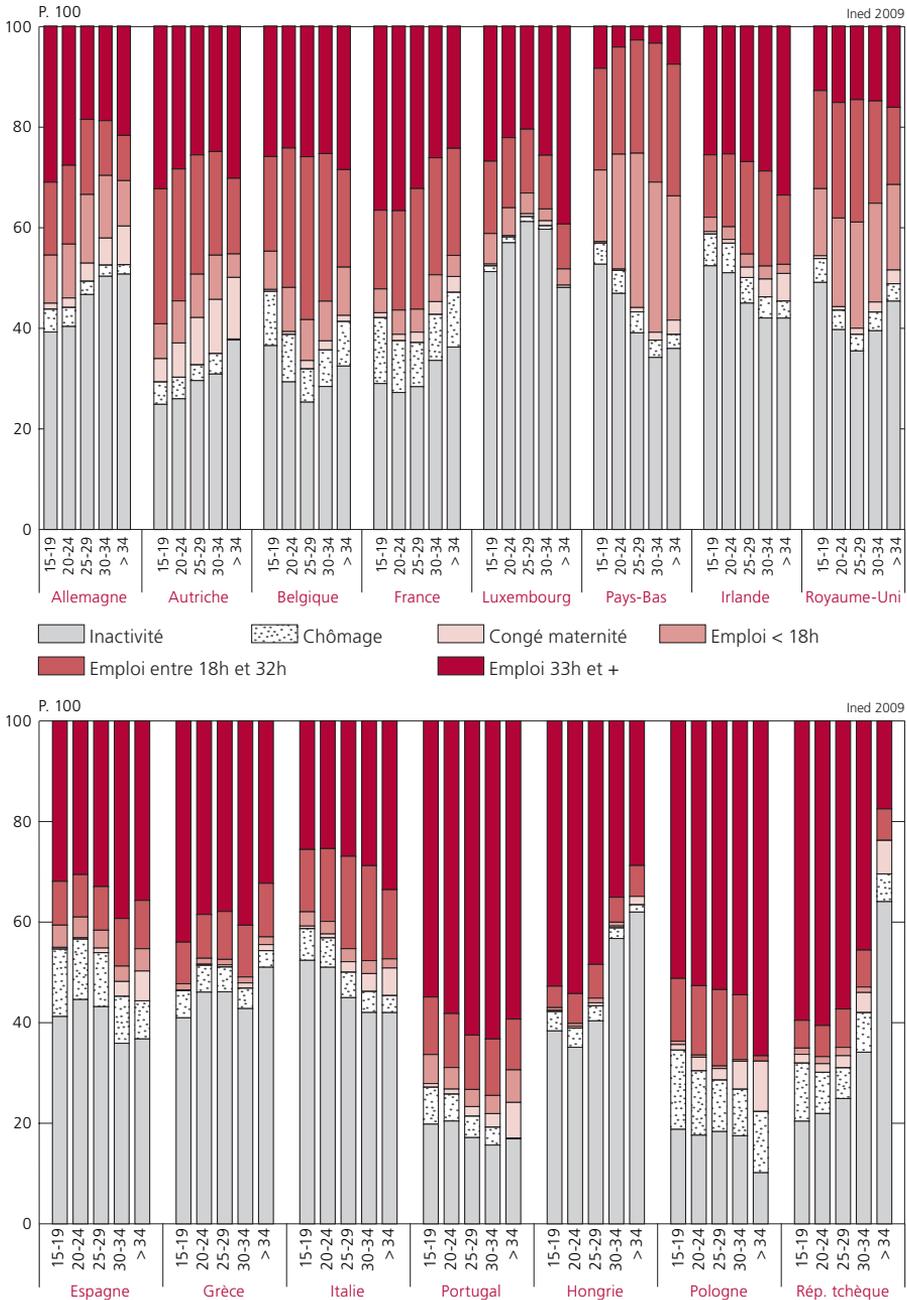
Des arbitrages variables selon l'âge de la mère à la naissance du premier enfant.

L'âge de la mère à la naissance du premier enfant est un facteur différenciant les comportements des femmes ayant au moins deux enfants (figure 4). L'influence de cette variable est double. D'un côté, elle reflète par construction l'âge de l'aîné des enfants et donc la différence d'âge entre l'aîné et le benjamin. L'âge plus élevé de la mère à la naissance du premier enfant implique donc, pour une date d'enquête donnée, un aîné plus jeune et une différence d'âge plus faible avec le second dont on attend une incidence négative sur la participation à l'emploi de la mère. D'un autre côté, le report de la première naissance a pu favoriser l'expérience professionnelle antérieure à l'arrivée des enfants, et peut donc jouer positivement sur l'activité des femmes en raison de la valorisation de cette expérience. L'environnement institutionnel sera alors déterminant. On s'attend notamment à ce que le premier effet (incidence négative) prévale dans des contextes où les problèmes liés aux gardes d'enfants sont persistants.

Dans un premier ensemble de pays, une élévation de l'âge de la mère à la première naissance induit clairement une forte baisse de la probabilité d'être inactive, toutes choses égales par ailleurs. C'est le cas aux Pays-Bas, où la probabilité de travailler à temps faible, puis à temps moyen augmente en même temps qu'un report de la formation de la famille. Néanmoins, l'activité à temps partiel est plus probable ici, car le jeune âge relatif de l'aîné induit probablement de fortes contraintes sur le temps de travail. On retrouve une incidence similaire de l'âge à la naissance du premier enfant en Italie, mais un report de cette naissance à un âge plus tardif exerce un effet positif sur les fréquences du travail à temps plein et à temps moyen.

Au Royaume-Uni et en Belgique, la fréquence de l'inactivité n'est pas une fonction monotone de l'âge à la première naissance. Une femme de 25 à 29 ans à la naissance du premier enfant a une probabilité moins forte d'être inactive que s'il naissait plus tôt ou plus tard. C'est essentiellement la probabilité du

Figure 4. Situation d'activité des mères selon leur âge à la naissance du premier enfant, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans ayant au moins deux enfants à charge.

Lecture : aux Pays-Bas, la probabilité d'être inactive est de 47 % lorsque la mère est âgée de 20 à 24 ans à la première naissance, et de 34 % lorsqu'elle a lieu entre 30 et 34 ans. C'est la probabilité de travailler à temps faible et moyen qui est alors la plus importante, toutes choses égales par ailleurs.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

travail à temps partiel qui croît jusqu'à 29 ans, et décroît ensuite. L'arrivée des enfants reportée jusqu'à 30 ans semble donc accroître les chances d'un arbitrage en faveur du travail à temps partiel au lieu de l'inactivité entre 18 et 30 ans, mais l'arbitrage se fait dans le sens inverse lorsque la naissance du premier enfant est reportée au-delà de 30 ans.

Une tendance de ce type est observée de façon plus nette encore en Allemagne, en Hongrie, en République tchèque et au Luxembourg, et avec une moindre intensité en Autriche, en France et en Grèce. On peut supposer que la différence d'âge entre les enfants est un élément déterminant de la participation des mères à l'emploi. Il est aussi possible que l'interruption d'activité des femmes soit plus souvent économiquement viable avec une arrivée tardive des enfants, lorsque les ressources du ménage sont suffisantes. En France, l'arrivée plus tardive du premier enfant accroît le travail à temps moyen.

Une influence de la présence d'un conjoint plus forte dans les pays méditerranéens

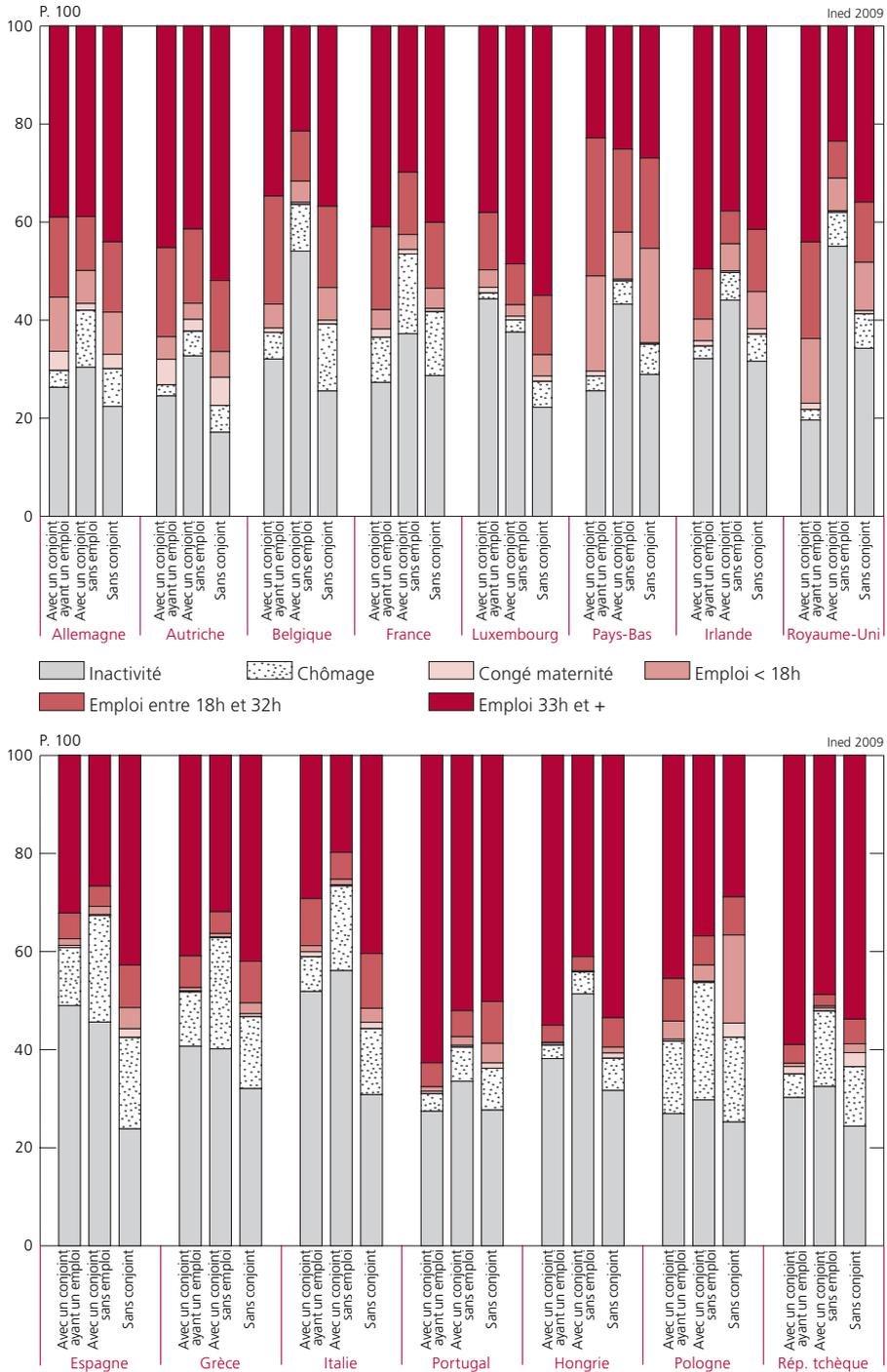
La présence d'un conjoint et sa situation vis-à-vis de l'emploi sont d'importants facteurs influençant le comportement d'activité des femmes (figure 5). La présence d'un conjoint, quel que soit son statut d'activité, accroît la probabilité d'être inactive en Espagne, en Italie et au Luxembourg. On peut y voir l'expression d'une division du travail assez traditionnelle au sein des couples, indépendamment de la présence d'enfants. Dans la plupart des autres pays, c'est davantage l'existence d'un emploi pour le conjoint qui influence l'activité des femmes. En particulier, la probabilité d'être inactive apparaît d'autant plus forte que le conjoint est lui-même sans emploi. Les femmes sont néanmoins plus souvent en recherche d'emploi lorsque leur conjoint en est privé.

IV. Discussion

Alors que le taux d'emploi des hommes a stagné depuis le début des années 1990, voire même régressé dans certains pays, l'emploi des femmes a poursuivi sa croissance jusqu'en 2005 (tableau 1). Cette croissance a été plus ou moins importante selon les pays, et particulièrement forte en Irlande et en Espagne. Ces taux d'emploi restent cependant plus élevés en 2005 dans les pays du Nord de l'Europe que dans les pays méditerranéens et en Europe de l'Est. Dans ces derniers, une forte augmentation du nombre de femmes âgées de 20 à 44 ans sans enfant ou n'ayant qu'un seul enfant a accompagné la hausse des taux d'activité féminine.

La modélisation des situations au regard de l'emploi en fonction des caractéristiques familiales nous a permis d'identifier des relations et des évolutions propres à certains pays ou certaines situations familiales, dont le tableau 3 synthétise les principaux résultats. Le tableau 4 les complète par la présentation des spécificités institutionnelles nationales pouvant expliquer les changements observés.

Figure 5. Situation d'activité des femmes selon celle du conjoint, toutes choses égales par ailleurs



Champ : femmes de 20 à 44 ans.

Lecture : en Espagne, la probabilité d'être inactive est de 49 % lorsque le conjoint occupe un emploi, de 46 % lorsqu'il est sans emploi, et de 29 % lorsque la femme est célibataire, toutes choses égales par ailleurs.

Source : calculs de l'auteur à partir des Enquêtes sur les forces de travail de 1992 à 2005.

Tableau 3. Effets des différentes variables sur la situation d'activité des femmes, toutes choses égales par ailleurs

Pays	Effet de la présence d'enfant(s)						Évolution de l'effet de la présence d'enfants sur l'activité des femmes entre 1992 et 2005	Effet sur l'activité de la mère de l'âge du plus jeune enfant lors de son entrée en établissement			Effet sur l'activité d'une augmentation de l'âge de la mère à la première naissance	Effet de la présence d'un conjoint sur	
	sur l'inactivité		sur le temps de travail		pré-scolaire	primaire		secondaire	l'inactivité	le temps partiel			
	1 enf.	2 enf.	1 enf.	2 enf.								> 2 enf.	
Allemagne	+	+	-	-	-	+++	+	+	-	++	-		
Autriche	+	+	-	-	-	+++	+	+	-	++	-		
Belgique	+	=	=	=	-	+	+	=	+	++	-		
France	=	+	=	=	-	++	+	=	+	=	-		
Luxembourg	++	+	-	=	- - -	+	+	+	+++ jusqu'à 30 ans - après 30 ans	+++	=		
Pays-Bas	++	+	-	-	=	+	++	+	++	-	- -		

Pays	Effet de la présence d'enfant(s)						Évolution de la présence d'enfants sur l'effet de la présence des femmes entre 1992 et 2005	Effet sur l'activité de la mère de l'âge du plus jeune enfant lors de son entrée en établissement			Effet sur l'activité d'une augmentation de l'âge de la mère à la première naissance	Effet de la présence d'un conjoint sur	
	sur l'inactivité			sur le temps de travail				préscolaire	primaire	secondaire		l'inactivité	le temps partiel
	1 enf.	2 enf.	> 2 enf.	1 enf.	2 enf.	> 2 enf.							
Royaume-Uni	++	+	++	--	-	=	croissance de l'emploi à temps plein pour les mères	++	++	++	+ jusqu'à 30 ans - après 30 ans	--	--
Espagne	++	+	+	=	=	=	forte croissance de l'emploi à temps plein pour les mères	++	=	=	- jusqu'à 30 ans	+++	+
Grèce	=	=	=	=	=	=	croissance de l'emploi à temps plein et moyen pour toutes les femmes	+	+	=	-	++	+
Italie	+	+	++	=	=	=	croissance de l'emploi à temps plein et moyen pour toutes les femmes	=	=	=	+	+++	+
Portugal	++	+	++	=	=	=	forte croissance de l'emploi à temps plein, surtout pour les mères	=	=	=	+	++	+
Hongrie	++	=	+++	=	=	=		++++	++	+	-- après 30 ans	+	+
Pologne	+	+	++	+++	-	-		+++	++	+	++ après 35 ans	+	++
République tchèque	+++	=	++	=	=	=		++++	++	+	-- après 35 ans	+	+

Lecture : Pour chaque pays, les effets sont identifiés selon leur importance, toutes choses égales par ailleurs, du plus négatif (---) au plus positif (+++). En Belgique, la présence d'enfant(s) a surtout une influence sur la probabilité d'être inactive, moins sur le temps de travail. La présence d'un seul enfant a une influence plus grande (+) qu'un deuxième (=), mais nettement moindre que la présence de plus de deux enfants (+++).

Source : estimations de l'auteur à partir des Enquêtes européennes sur les forces de travail entre 1992 et 2005.

Cette modélisation a mis en évidence des évolutions particulièrement marquées pour les mères en Belgique, en Espagne, au Portugal, en Pologne, aux Pays-Bas, et au Royaume-Uni. Malgré le développement du travail à temps partiel, son rôle dans l'ajustement emploi-famille demeure variable selon les pays. Il est très important aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Allemagne, mais encore assez marginal dans les pays de l'Est ou du Sud européen. Sa fréquence est généralement peu sensible au nombre d'enfants (sauf aux Pays-Bas), et davantage influencée par l'âge du plus jeune, comme l'emploi à temps plein.

Ces résultats confirment les différences de « régimes » d'activité des femmes pour partie signalées lors de travaux antérieurs (Kempeneers et Lelièvre, 1993 ; Rubery *et al.*, 1996 ; Thévenon, 1999 ; Gornick *et al.*, 1997 ; Thévenon, 2006), qui mettent en évidence la diversité des ajustements de comportements d'activité selon les modalités de formation de la famille. Les similarités et disparités observées entre pays ne recoupent que partiellement les typologies d'État-providence identifiées au début des années 1990 (Esping-Andersen, 1990). Il faut donc en chercher l'explication dans des spécificités institutionnelles autres que celles émanant de logiques générales de l'État social. Nous avons identifié de nouvelles tendances au sein de certaines régions européennes, notamment des évolutions hétérogènes en Europe continentale.

La France et la Belgique continuent de présenter des caractéristiques similaires, bien que le taux d'emploi des femmes belges demeure inférieur de 4 % à celui des Françaises. La grande majorité de l'emploi des femmes est à temps plein, et le premier enfant n'a qu'une faible influence sur la probabilité d'occuper ce type d'emploi, contrairement à la présence d'un troisième enfant qui a le plus fort impact sur les comportements d'activité. Le taux d'inactivité décroît très rapidement avec l'âge de l'enfant dès l'entrée dans le système préscolaire, notamment en France. L'utilisation précoce de modes de garde formels concerne plus de 40 % des enfants de moins de trois ans dans ces deux pays en 2006, et s'effectue généralement à temps plein (plus de 30 heures hebdomadaires). Elle est ensuite relayée par l'accueil en milieu scolaire par le biais des écoles maternelles que fréquentent la grande majorité des enfants dès l'âge de trois ans. Les enfants y sont accueillis, comme dans le système d'éducation primaire, à des horaires compatibles avec ceux des parents occupant un emploi. Le travail à temps partiel n'est donc pas une modalité d'ajustement fréquente de l'emploi aux contraintes familiales, bien que la proportion des mères optant pour une activité réduite se soit accrue depuis 1992. Dans tous les cas, le temps partiel demeure relativement long (18 à 32 heures).

Ces deux pays présentent toutefois des différences, puisque l'effet d'un seul enfant sur l'activité à temps plein des femmes est plus faible en France, et l'élargissement de la famille à deux et surtout trois enfants y a une incidence plus grande. On retrouve ici une structure de comportements conforme à des spécificités institutionnelles relativement connues (Thévenon, 1999 ; Adema

et Thévenon, 2008). D'un côté, les parents d'un enfant bénéficient d'une aide assez importante sous forme d'offre de services de garde ou d'aide financière en cas de recours à une assistance maternelle ou une garde à domicile ; d'un autre côté, l'arrivée d'un deuxième, puis d'un troisième enfant, est associée à une aide versée aux parents qui interrompent leur activité. Cette aide explique vraisemblablement le plus fort taux d'inactivité observé en présence d'un enfant de moins de trois ans et sa très forte diminution après trois ans. Par ailleurs, le régime d'imposition sur le revenu tend à favoriser les ménages dont le revenu est acquis par un seul actif plutôt que deux au sein du ménage (Legendre et Thibault, 2007). Le système de quotient familial induit une réduction d'impôt supplémentaire dès le troisième enfant qui accroît l'avantage donné aux ménages mono-actifs.

L'Allemagne et l'Autriche ont des taux d'emploi supérieurs à la moyenne des 15 pays européens, mais leur progression a été relativement faible depuis le début des années 1990. Dans ces deux pays, la probabilité d'être active décroît progressivement avec la taille du ménage, et croît en fonction de l'âge du plus jeune enfant. L'inactivité des mères d'un enfant de moins de trois ans est ici beaucoup plus fréquente que dans le cas précédent, notamment parce que les mères sont plus nombreuses à se déclarer en congé parental. La période de congé rémunéré dont elles peuvent bénéficier dès l'arrivée du premier enfant est plus longue, alors que le recours à des services de garde externes apparaît beaucoup plus faible que dans le cas précédent et à durée plus réduite (tableau 4). Le retour à l'activité est progressif et principalement lié à l'entrée à l'école primaire et surtout dans le cycle secondaire du plus jeune enfant. L'activité à temps plein devient nettement plus fréquente lorsque l'enfant est entré dans le système d'éducation primaire, mais toutefois moins qu'en France et en Belgique. L'organisation de l'emploi du temps scolaire sous forme de longues demi-journées en est vraisemblablement une des causes, tant que la garde périscolaire n'est pas suffisamment développée pour prendre le relais. Les contraintes liées au cycle de vie de l'enfant expliquent que l'arbitrage en faveur de l'inactivité soit d'autant plus probable que la différence d'âge entre les enfants est réduite. Dans ce contexte, le temps partiel « long » permet à une proportion importante de mères (plus élevée en Autriche qu'en Allemagne) d'être actives après la naissance du premier enfant. Dans ces deux pays, c'est surtout la fréquence du temps moyen ou faible (en Allemagne) qui s'est accrue au détriment du temps plein et quelle que soit la situation familiale, ce qui peut faire craindre une « marginalisation » de la situation des femmes au regard de l'emploi. De façon plus visible en Allemagne qu'en Autriche, on observe une polarisation croissante, d'une part des femmes qui demeurent de plus en plus souvent (ou plus longtemps) sans enfant et dont la probabilité d'être active à temps plein est sensiblement plus forte ; d'autre part des femmes qui interrompent assez longuement leur activité après la naissance d'un enfant et reprennent ensuite à temps réduit ou faible.

Tableau 4. La prise en charge des enfants dans le cadre du congé parental, des services de garde et des structures scolaires

Pays	Durée du congé parental (en semaines, 2005-2006) ^(a)		Taux de fréquentation (%) des services de garde et d'éducation par les enfants de moins de 6 ans ^(b)				Scolarisation primaire ^(c)		
	Durée en équivalent payé temps plein	Congé parental non rémunéré	0 à 2 ans (services de garde)		3 à 5 ans (structures préscolaires)		Âge d'entrée à l'école primaire	Journée scolaire	
			1993/1994	2006	1993/1994	2006		Durée habituelle	Garde périscolaire
Allemagne	11,4	52	Ouest 2,2* Est 41,3*	21,2	22	78	89,4	7h30/8h30 à 11h30/13h	7h30 à 16h/17h
Autriche	21,8	-	3	10,5	23	75	74,8	Généralement limitée au matin	15,8 % des enfants y restent l'après-midi
Belgique	2,4	-	30	41,7	30	95	99,8	9h à 15h30	7h30/9h à 15h30/18h
France	40,2 ^(d)	-	23	42,9	30	100	100	8h30 à 16h30 mais peut être décalée, développement de la semaine de 4 jours	l'après-midi jusqu'à 18h
Luxembourg	-	-	-	43,4	31	-	85,5	8h à 16h et limité au matin 3 jours sur 6 par semaine	dans certaines communes
Pays-Bas	-	24	8	53,9	17	-	58	5h30 d'école par jour	Seuls 3 % des enfants en bénéficient en 2001 ^(e)
Royaume-Uni	-	26	2	39,7	18	60	90,5	9h à 13h/14h	19 % des enfants de 6 à 12 ans en bénéficient en 2001

Pays	Durée du congé parental (en semaines, 2005-2006) ^(a)		Taux de fréquentation (%) des services de garde et d'éducation par les enfants de moins de 6 ans ^(b)				Scolarisation primaire ^(c)				
	Durée en équivalent payé temps plein	Congé parental non rémunéré	0 à 2 ans (services de garde)		3 à 5 ans (structures préscolaires)		Âge d'entrée à l'école primaire	Journée scolaire			
			1993/1994	2006	1993/1994	2006		Durée habituelle	Garde périscolaire		
Espagne	-	156	2	33,9	28	84	98,6	7h à 9h par jour	6 ans	9/10h à 16/17h mais certaines communautés autonomes limitent l'école au matin	-
Grèce	-	28	3	18,2	31	70	47,1	4h à 7h30 par jour	6 ans	8h10 à 13h30/16h	-
Italie	3,6	24	6	28,6	30	91**	99,4	25h à 48h par semaine.	6 ans	8/8h30 à 12/12h30 et 2 après-midi par semaine	-
Portugal	-	24	12	43,6	40	48	78,7	10h à 12h par jour	6 ans	9/9h30 à 15h30	-
Hongrie	56	52	-	10,5	29	-	86,9	4h minimum, en fonction des obligations professionnelles des parents	5 ans	8h à 15h	3 à 4h avant ou après l'école
Pologne	22,7	-	-	8,6	35	-	41,0	5h à 9h par jour	7 ans	8h à 14/15h	Garde après l'école dans certains établissements
République tchèque	15,6	-	-	2,6	17	-	82,0	Temps plein, demi-journée ou occasionnel	6 ans	7h à 17h maximum	-

Sources : ^(a) OCDE base de données Famille < <http://www.oecd.org/els/social/family/database> >. La durée en équivalent temps plein correspond à la durée de congé parental équivalente à un emploi à temps plein au salaire moyen.
^(b) Pour 1993 : Bettio F., Prechal S. (1998), *Care in Europe. Report for European Commission, Employment and social Affairs.*; (*) 1996 ; (**) 1991. Pour 2006 : Bases OCDE sur la famille, à partir des données de l'Enquête EU-SILC.
^(c) Eurybase < http://www.eurydice.org/portal/page/portal/Eurydice/DB_Eurybase_Home >. La durée de l'accueil en établissement préscolaire comprend les activités éducatives et les heures de garde assurées en complément.
^(d) Cette estimation ne s'applique qu'aux mères de deux ou trois enfants qui peuvent recevoir l'Allocation parentale d'éducation ou le Complément de libre choix d'activité.
^(e) OCDE (2002 ; 2004 ; 2005). *Bébés et employeurs : Comment réconcilier travail et vie de famille*, vol. 1, 3 et 4, Paris.

Les Pays-Bas se distinguent nettement des cas précédents du fait de la très grande diffusion du travail à temps partiel, en présence ou non d'enfants. Le travail à temps moyen est la forme d'emploi dont la fréquence a le plus augmenté sur la période, et quelles que soient les configurations familiales, alors que celle du travail à temps faible a diminué. Le taux d'emploi des femmes a fortement augmenté entre 1992 et 2005, et plus encore pour les mères que pour les femmes sans enfant. Ceci dénote un contexte favorable à la conciliation entre travail et vie familiale, comme en témoigne parallèlement la forte croissance du taux de recours à des services de garde de jeunes enfants. Cette garde s'effectue néanmoins pour une durée assez faible (en moyenne de 17 heures hebdomadaires). Toutefois, le choix d'activité demeure souvent conditionné par la situation familiale : la présence d'au moins un enfant réduit fortement la probabilité de travailler, notamment à temps plein. Le volume d'heures sert ici clairement de variable d'ajustement en fonction de la charge familiale, puisque la probabilité de travailler à temps moyen décroît avec le nombre d'enfants et que la fréquence du travail à temps faible augmente. Le temps plein, dont la fréquence s'est aussi accrue au cours de la période, augmente surtout lorsque l'enfant entre dans l'enseignement secondaire. L'organisation de journées d'école relativement courtes est ici sans doute un facteur explicatif de la faible importance du travail à temps plein lorsqu'il y a des enfants, et de la prépondérance du temps moyen. Un tel environnement peut expliquer une polarisation assez forte et apparemment croissante entre les femmes sans enfant d'une part, dont la proportion est ici particulièrement élevée et la tendance à travailler à plein temps plus importante; et les mères d'autre part, plus fortement touchées par la croissance de l'emploi à temps moyen. Dans ce contexte, le calendrier de la première naissance, également plus tardif que dans les autres pays européens, apparaît comme une variable réellement discriminante de l'éventuelle conciliation entre travail et vie familiale.

Le Royaume-Uni ressemble aux Pays-Bas concernant les possibilités de conciliation du travail et de la vie familiale, à travers l'ajustement réalisé par le travail à temps partiel (Thévenon, 2006). L'emploi à temps plein y est toutefois plus fréquent, même si le nombre d'enfants le réduit fortement et progressivement. Le travail à temps partiel est quant à lui assez faiblement sensible au nombre d'enfants, mais dépendant de l'âge du plus jeune. L'accueil du plus jeune enfant en milieu préscolaire favorise le retour des femmes vers l'activité, et vers tous les types d'emploi. La contrainte qui pèse sur l'emploi du temps des femmes explique cette limitation de la durée du travail puisque les enfants d'âge préscolaire sont pris en charge pour une durée qui n'excède généralement pas 4 ou 5 heures par jour. L'entrée à l'école primaire, et surtout au collège, favorise l'extension de la durée du travail des mères. Enfin, on observe au cours de la période une réduction des différences de taux d'emploi à temps plein entre les mères et les femmes sans enfant, parallèlement à une hausse très faible de la proportion de femmes sans enfant. Cette atténuation des disparités peut vraisemblablement être liée à la mise en place d'aides financières et au développe-

ment de l'offre d'accueil qui vise à favoriser l'activité des mères depuis le milieu des années 1990 (OCDE, 2004).

Les pays méditerranéens (Espagne, Italie, Grèce) partagent des caractéristiques communes. Les taux d'emploi des femmes y étaient les plus faibles au début des années 1990, mais ont fortement augmenté, et l'écart avec les autres pays s'est réduit. L'emploi à temps plein demeure la norme très largement dominante, quelle que soit la taille du ménage. L'existence d'un conjoint, qu'il occupe un emploi ou pas, accroît très fortement la probabilité pour les femmes d'être inactive, ce qui souligne la persistance d'une division traditionnelle du travail entre hommes et femmes. La présence d'enfants a les mêmes conséquences sur l'activité, et particulièrement le premier enfant (sauf en Grèce où l'inactivité des femmes sans enfant est déjà plus élevée). Le nombre et l'âge des enfants n'ont alors qu'une très faible incidence sur les comportements d'activité des femmes grecques, comme l'âge de l'enfant sur les comportements des Italiennes et des Espagnoles pour qui c'est le nombre d'enfants qui est la variable déterminante de la participation à l'emploi. Lorsque l'enfant atteint sa troisième année, une proportion importante de femmes commence à travailler, et généralement à temps plein. L'Espagne montre une croissance de l'emploi des femmes beaucoup plus forte que les autres pays méditerranéens à partir du milieu des années 1990. Les mères sont plus fréquemment actives à temps plein, et elles bénéficient de services d'accueil pour les jeunes enfants beaucoup plus étendus qu'en début de période, le développement des modes de garde formel ayant été plus important que ce qui peut être observé en Grèce ou en Italie (tableau 4). Ce soutien à la conciliation emploi-famille demeure toutefois très limité puisque le congé octroyé à la naissance d'un enfant est non rémunéré, les aides financières liées à la présence d'enfants relativement faibles, et l'offre d'accueil très hétérogène sur le territoire espagnol. Dans ce contexte, la hausse des taux d'activité féminine s'est accompagnée d'une baisse importante des taux de fécondité et d'un doublement de la proportion de femmes sans enfant (tableau 2). En l'absence d'aides spécifiques, la croissance de l'activité des femmes, observée pour un nombre d'enfants donné, reflète vraisemblablement la combinaison de deux processus : une amélioration des conditions de conciliation entre travail et vie familiale dont a pu bénéficier une minorité de femmes ; et une sélection plus forte des mères parmi celles ayant la capacité de concilier un emploi avec la prise en charge des enfants.

Le Portugal se distingue des pays méditerranéens sur plusieurs points : le taux d'emploi féminin y est bien plus élevé dès 1992 et en croissance continue, le faible niveau du salaire moyen et l'insuffisance d'un seul revenu au sein du ménage font que l'activité des femmes y est plus qu'ailleurs une nécessité économique (OCDE, 2004). L'activité des femmes est de ce fait relativement peu sensible à la présence d'un conjoint. En revanche, comme dans les autres pays du Sud, le temps partiel y est faiblement développé et le nombre d'enfants est la variable déterminante du niveau de participation à l'emploi, tandis que l'âge

du plus jeune et le calendrier d'arrivée du premier ont peu d'importance. Comme en Espagne, le travail des femmes ayant au moins deux enfants a augmenté au cours de la période, mais leur part s'est réduite. D'un côté, les mères de jeunes enfants disposent de moyens accrus pour concilier travail et vie familiale : le réseau de services d'accueil des enfants de moins de trois ans s'est élargi (tableau 4), et le régime fiscal s'est adapté pour rendre financièrement plus intéressant le travail des femmes quelle que soit leur situation familiale (OCDE, 2004). D'un autre côté, la taille des familles est aujourd'hui plus restreinte, même si la part des femmes sans enfant n'a pas augmenté aussi fortement qu'en Espagne. Ces deux processus semblent pouvoir expliquer ici la hausse des taux d'emploi féminins.

Les trois pays de l'Est (République tchèque, Hongrie et Pologne) présentent certaines similarités. Le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune y sont notamment des facteurs discriminants pour l'activité des femmes. L'interruption d'activité en présence d'un enfant de moins de trois ans y est beaucoup plus fréquente que dans les autres pays. En Pologne, la présence d'un enfant induit plus souvent une activité à temps réduit, alors que l'inactivité est plus probable dans les deux autres pays. La participation à l'emploi est dans tous les cas très dépendante de l'entrée du plus jeune enfant dans le système d'éducation primaire, car l'accueil des enfants de moins de 6 ans y est très faiblement développé.

Conclusion : conciliation rime parfois avec polarisation

Notre analyse a mis en évidence des différences persistantes de régimes d'activité des femmes entre les pays européens. Ces particularités apparaissent tout au long du cycle de vie de la famille, et ne se limitent pas aux choix liés à la présence d'un jeune enfant. C'est en particulier l'âge des enfants qui influence la participation des femmes à l'emploi et leur volume de travail. Les différences entre pays sont souvent plus visibles après la période de petite enfance, qui est la cible des politiques sociales.

On a pu observer des évolutions différentes en matière de taux d'emploi des femmes et de structure des ménages selon les pays. Si la hausse des taux d'activité des femmes est partiellement due à la réduction de la taille des familles ou au report de leur formation, l'activité professionnelle des mères a souvent progressé grâce à un contexte plus favorable à la conciliation entre travail et vie familiale et au développement d'aides spécifiques. Un autre type de comportement semble apparaître : avoir des enfants uniquement si leur naissance peut être conciliée avec l'emploi, et l'activité plus fréquente en présence d'enfants illustre dans ce cas la polarisation croissante liée à ce choix. On trouve des indicateurs reflétant cette situation en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas et au Portugal où les aides à la conciliation demeurent limitées. Dans ces

pays, l'activité croissante des mères s'est accompagnée d'une forte augmentation du nombre de femmes sans enfant ou reportant la première naissance. Par contre, une réduction moins importante de la taille des familles a été observée en Belgique et en France, où le contexte est historiquement plus favorable à la conciliation entre emploi et enfants⁽⁶⁾, et au Royaume-Uni où il s'est considérablement amélioré.

Un prolongement de cette analyse pourrait prendre en compte plus explicitement cette coévolution des décisions d'activité et de fécondité. Alors que nous avons raisonné ici à caractéristiques données, cela permettrait d'identifier plus précisément la part des évolutions de comportements d'activité des femmes liée à une limitation volontaire de la taille des familles.

Remerciements : Je remercie les rapporteurs et Cédric Afsa-Essafi pour leurs suggestions, ainsi que Laurent Toulemon, France Prioux et Marie-Paule Reydet pour leur aide à la finalisation de cet article. Ana Franco et Sylvain Jouhette d'Eurostat sont également remerciés pour m'avoir facilité l'accès aux données. Je demeure seul responsable de son contenu et des éventuelles erreurs pouvant subsister.

(6) Voir Thévenon (2009) pour une présentation plus détaillée de ce contexte pour la France.



ANNEXE 1

Le modèle log-linéaire appliqué à la modélisation de la situation des femmes au regard de l'emploi

L'influence de la composition du ménage sur l'activité des femmes et son évolution sur la période 1992-2005 est estimée à partir d'un modèle log-linéaire décrivant les relations existant entre les différentes variables d'intérêt. Pour cela, on modélise les situations au regard de l'emploi sous l'hypothèse que les probabilités de chaque situation d'emploi varient de manière multiplicative selon les caractéristiques des femmes.

Ici, les caractéristiques incluses sont l'année d'enquête, l'année de naissance de la femme, son niveau d'instruction, le nombre d'enfants et l'âge du plus jeune, l'âge de la femme à la naissance de l'aîné, et la présence d'un conjoint différenciée par son statut vis-à-vis de l'emploi.

Supposons pour simplifier que seules la situation d'emploi e et trois autres variables (la situation familiale i , le temps j , et l'âge de la femme k) soient incluses dans le modèle. On s'intéresse aux situations d'emploi conditionnellement aux autres variables $\hat{p}(e | ijk)$. Ces probabilités conditionnelles sont supposées dépendre des corrélations de la variable d'emploi e avec, d'une part, les autres variables (i, j, k) et, d'autre part, les combinaisons de ces autres variables deux à deux (ij, ik et jk) ou trois à trois (ijk). On note alors :

$$\hat{p}(e | ijk) = \frac{\hat{p}_{eijk}}{\hat{p}_{ijk}} \tag{1}$$

Comme on a :

$$\hat{p}_{eijk} = \hat{p}_{ijk} \mu_o \mu_e \mu_{ie} \mu_{je} \mu_{ke} \mu_{ije} \mu_{jke} \mu_{ike} \mu_{ijke} \tag{2}$$

Si l'on note, pour toute variable i entrant dans le modèle :

$$\mu_i(e) = \mu_{ie} \tag{3}$$

Pour chaque situation e au regard de l'emploi, la probabilité conditionnelle $\hat{p}(e | ijk)$ s'écrit alors :

$$\hat{p}(e | ijk) = \mu_o \mu(e) \mu_i(e) \mu_j(e) \mu_k(e) \mu_{ij}(e) \mu_{ik}(e) \mu_{jk}(e) \mu_{ijk}(e) \tag{4}$$

où l'incidence de chaque variable i est mesurée par le paramètre $\mu_i(e)$ correspondant ; le paramètre $\mu_o \mu(e)$ représente la fréquence de la situation e pour une situation moyenne des autres variables i à k . En plus des « effets » directs des variables i, j, k , on inclut ici, à travers les paramètres $\mu_{ij}(e), \mu_{ik}(e), \mu_{jk}(e)$ et

$\mu_{ijk}(e)$ les interactions jusqu'au troisième niveau entre les différentes variables « expliquant » la situation au regard de l'emploi et celle-ci. Cela permet notamment de tenir compte de l'évolution dans le temps des effets de chaque caractéristique, mesurée ici par le produit du paramètre correspondant avec celui de l'année d'enquête et leur terme d'interaction. L'évolution propre de l'influence de la présence d'enfant peut ainsi être distinguée de l'effet d'âge ou de génération des femmes, et des évolutions attribuables à d'autres caractéristiques.

L'influence de chaque caractéristique de la situation familiale est représentée dans les différents figures par leur effet marginal sur les fréquences estimées des différentes situations au regard de l'emploi, toutes choses égales par ailleurs. L'effet du nombre d'enfants i est ainsi obtenu par la relation suivante :

$$\hat{p}_i(e) = \mu_0 \mu(e) \mu_i(e) \quad (5)$$

où $\mu_i(e)$ mesure la manière dont la présence d'enfants i modifie la probabilité $\mu_0 \mu(e)$ d'être dans la situation d'emploi e . Pour chaque situation familiale i , la somme des fréquences estimées pour toutes les situations d'emploi est alors égale à 100 %. Le même traitement est appliqué aux autres caractéristiques familiales.

De la même manière, l'évolution au cours du temps j de l'influence des enfants peut être estimée en tenant compte de l'évolution moyenne des situations au regard de l'emploi au cours de la période ($\mu_j(e)$) et des évolutions différentes selon la situation familiale (différences mesurées par les paramètres $\mu_{ij}(e)$ d'interaction entre ces deux variables). L'évolution au cours du temps de l'effet du nombre d'enfants est alors identifiée par la relation suivante :

$$\hat{p}_{ij}(e) = \mu_0 \mu(e) \mu_i(e) \mu_j(e) \mu_{ij}(e) \quad (6)$$

L'évolution propre de l'influence des enfants est ainsi isolée des effets d'âge k :

$$\hat{p}_{ijk}(e) = \mu_0 \mu(e) \mu_i(e) \mu_j(e) \mu_k(e) \mu_{ij}(e) \quad (7)$$

En pratique, davantage de variables sont présentes, les interactions de la situation d'emploi avec trois variables sont prises en compte, et l'équation (4) décrit ainsi un modèle où la répartition des femmes entre les situations d'emploi varie selon les autres variables, prises isolément, deux à deux et trois à trois.

Le modèle est estimé ici par minimisation de l'information discriminante entre les distributions modélisée et observée, ce qui permet de décomposer l'information globale en contributions attribuables aux différentes variables, correspondant aux corrélations partielles (Gokhale et Kullback, 1978 ; Zighera, 1985 ; Najar, 1987). La corrélation du statut d'activité avec les autres caractéristiques est ainsi décomposée en somme de corrélations partielles mesurées conditionnellement aux autres caractères.

La décomposition de l'information est réalisée grâce au centrage harmonique des paramètres qui permet alors de mesurer la contribution de chaque

variable ou interaction entre variables à la dispersion de la variable dépendante (Zighera, 2001 ; Girardin et Ricordeau, 1999). La décomposition de l'information est utile pour identifier les variables apportant la plus grande part d'information à l'explication des différences de situation au regard de l'emploi : la part d'information apportée par une variable dépend de sa dispersion et des différences entre les répartitions d'emploi qui sont associées à chaque valeur prise par cette variable. Cette décomposition montre par exemple que les variables caractérisant la situation familiale ont un poids variable selon les pays (Thévenon, 2003 et 2007).



RÉFÉRENCES

- ADEMA W., THÉVENON O., 2008, « Les politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en France vis-à-vis des autres pays de l'OCDE », *Recherches et Prévisions* n° 93, p. 51-72.
- AHN N., MIRA P., 2002, « A note on the changing relationship between fertility and female employment rates in developed countries », *Journal of Population Economics*, 15, p. 667-682.
- BLANCHET D., PENNEC S., 1993, « A simple model for interpreting cross-tabulations of family size and women's labour force participation », *European Journal of Population*, 9, p. 121-142.
- BLANCHET D., PENNEC S., 1996, « Hausse de l'activité féminine : quels liens avec l'évolution de la fécondité ? », *Économie et Statistique*, 10(300), p. 95-104.
- BLOSSFELD H.-P., HAKIM C. (eds.), 1997, *Between Equalisation and Marginalisation: Women Working Part-time in Europe*, Oxford University Press.
- D'ADDIO-DERVAUX A., MIRA D'ERCOLE M., 2005, « Fertility trends and the impact of policies », *Social, Employment and Migration Working Papers*, OECD, Paris.
- ESPING-ANDERSEN G., 1990, *Les trois mondes de l'État-providence*, Paris, Puf, 320 p.
- ENGELHARDT H., KÖGEL T., PRSKWETZ A., 2004, « Fertility and women's employment reconsidered: A macro-level time-series analysis for developed countries, 1960-2000 », *Population Studies. A Journal of Demography*, 58(1), p. 109-120.
- EUROSTAT, 2008, *EU Labour Force Survey database, User Guide*, <http://circa.europa.eu/irc/dsis/employment/info/data/eu_lfs/index.htm>
- GIRARDIN V., RICORDEAU A., 1999, « Analysis of information into margins: a log-linear parametric approach », *Document de travail*, 1999/14, Université de Caen.
- GOKHALE D., KULLBACK S., 1978, *The Information in Contingency Tables*, Marcel Dekker, New York and Basel.
- GORNICK J., MEYERS M., ROSS K., 1997, « Supporting the employment of mothers: policy variation across fourteen welfare states », *Journal of European Social Policy*, 7(1), p. 45-70.
- KEMPENEERS M., LELIÈVRE E., 1993, « Women's work in the EC: five career profiles », *European Journal of Population*, 9, p. 77-92.
- KÖGEL T., 2004, « Did the association between fertility and female employment within OECD countries really change its sign? », *Journal of Population Economics*, 17, p. 45-65.
- LEGENDRE F., THIBAUT F., 2007, « Les concubins et l'impôt sur le revenu en France », *Économie et Statistique*, 401, p. 3-21.
- MEULDERS D., O'DORCHAI S., 2007, « The position of mothers in a comparative Welfare State perspective », in Del Boca D., Wetzels C. (eds), *Social Policies, Labour Markets and Motherhood*, Cambridge University Press, p. 3-27.
- NAJAR M., 1987, *Modèle log-linéaire et structure de l'emploi*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris X-Nanterre.
- OCDE, 2004, *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie familiale. Nouvelle-Zélande, Portugal et Suisse*, vol. 3, Paris, OCDE.

- OCDE, 2007, *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie familiale. Synthèse des résultats*, vol.5, Paris, OCDE.
- PIKETTY T., 2005, « L'impact de l'allocation parentale d'éducation sur l'activité féminine et la fécondité en France : 1982-2002 », in Lefèvre C., Filhon A. (dir), *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Paris, Ined, Cahier n° 156, p. 79-109.
- RUBERY J., SMITH M., FAGAN C., 1996, *Tendances et perspectives dans l'emploi des femmes dans les années 1990*, Rapport pour la Commission européenne, V/2002/96.
- THÉVENON O., 1999, « La durée du travail féminin en Europe : entre flexibilité et conformité. Une comparaison des relations emploi-famille en Allemagne de l'Ouest, Espagne, France, aux Pays-Bas et Royaume-Uni », *Recherches et Prévisions*, n° 56, mars, p. 47-66.
- THÉVENON O., 2003, *Les relations emploi-famille en Europe. Fondement socio-économique des comportements féminins en Allemagne, France, Espagne, aux Pays-Bas et Royaume-Uni*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris X-Nanterre.
- THÉVENON O., 2006, « Régimes d'État social et convention familiale : une analyse des régulations emploi-famille », *Économies et Sociétés, série « socio-économie » du travail*, 27(6), p. 1 137-1 171.
- THÉVENON O., 2007, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants : disparités et évolutions en Europe à partir des Enquêtes sur les Forces de Travail*, Ined, Document de travail n° 148.
- THÉVENON O., 2009, « Does fertility respond to work and family-life reconciliation policies in France? », in Noriyuki Takayama and Martin Werding (eds.), *Fertility and Public Policy: How to Reverse the Trend of Declining Birth Rates*, Cambridge MA and London UK: MIT-Press, chapter 10.
- VLASBLOM J., SCHIPPERS J., 2004, « Increases in female labour force participation in Europe. Similarities and differences », *European Journal of Population*, 20(4), p. 375-392.
- ZIGHERA J., 2001, « Minimisation of discrimination information as a tool for the analysis of massive surveys – loglinear and logit modelling revisited », document de travail Fenics, Université de Paris X-Nanterre.
- ZIGHERA, J. A., 1985, « Partitionning information in a multidimensional contingency table and centring of log-linear parameters », *Applied Stochastic Models and Data Analysis*, vol. 1, p. 93-108.

Olivier THÉVENON • L'AUGMENTATION DE L'ACTIVITÉ DES FEMMES EN EUROPE : PROGRÈS DE LA CONCILIATION OU POLARISATION DES COMPORTEMENTS ?

L'évolution des situations d'activité des femmes de 1992 à 2005 est analysée à partir des Enquêtes européennes sur les forces de travail. Ces situations sont modélisées pour rendre compte des effets propres à la présence d'enfant(s), l'âge du plus jeune et l'âge de la mère à la naissance du premier, ou la présence d'un conjoint sur l'emploi et le temps de travail des femmes, ainsi que leurs évolutions. Certains pays ont connu des évolutions qui remettent en question la cartographie proposée par les typologies standards des années 1990. La croissance des taux d'activité féminine est partiellement due à la réduction de la taille des familles ; mais l'activité des femmes s'est aussi développée à dimension donnée des ménages. Cette augmentation semble aller de pair, dans certains pays, avec le fait d'avoir des enfants uniquement si leur naissance peut être conciliée avec l'emploi. On trouve des indices reflétant cette situation en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas et au Portugal où les aides à la conciliation demeurent limitées. Par contre, une réduction moins forte de la taille des familles a été observée en Belgique, en France et au Royaume-Uni où le contexte est plus favorable à la conciliation entre travail et enfants.

Olivier THÉVENON • INCREASED WOMEN'S LABOUR FORCE PARTICIPATION IN EUROPE: PROGRESS IN THE WORK-LIFE BALANCE OR POLARIZATION OF BEHAVIOURS?

This paper analyses trends in women's labour market situations between 1992 and 2005 using data from the European Labour Force Surveys (EU-LFS). These situations are modelled to capture the effects of the presence of a child or children, the age of the youngest child, the mother's age at first birth and the presence of a spouse on women's employment and working hours, and to see how they change over time. The trends observed in some countries challenge the geographical breakdown proposed by the standard typologies of the 1990s. The rise in female labour force participation rates is partly due to the reduction in family size, but women's employment has also increased for a given household size. In some countries, this rise seems to be associated with a decision to have children only if their arrival can be reconciled with employment. Indicators reflecting this situation are found in Germany, Spain, the Netherlands and Portugal, where support for reconciling work and family life is limited. A lesser reduction in family size is observed in Belgium, France and the United Kingdom, however, where the context for reconciling employment and children is more favourable.

Olivier THÉVENON • EL AUMENTO DE LA ACTIVIDAD FEMENINA EN EUROPA : ¿PROGRESO DE LA CONCILIACIÓN O POLARIZACIÓN DE LOS COMPORTAMIENTOS ?

Este trabajo analiza la evolución de la actividad femenina a partir de las Encuestas europeas sobre las fuerzas de trabajo. Las diferentes situaciones son modelizadas par tener en cuenta el efecto de la presencia de hijos, la edad del más joven y la edad de la madre al nacimiento del mayor, o la presencia de un cónyuge, sobre el empleo y el tiempo de trabajo de las mujeres, así como sobre su evolución. Ciertos países han conocido cambios que han transformado la cartografía propuesta en los años 1990. El crecimiento de las tasas de actividad femenina es debido parcialmente a la disminución del tamaño de las familias ; pero la actividad femenina se ha desarrollado también a tamaño constante de la familia. En ciertos países, este aumento parece asociado al hecho de tener hijos únicamente si su llegada puede ser conciliada con el empleo. Hay índices que reflejan esta situación en Alemania, España, Holanda y Portugal, donde las ayudas a la conciliación son todavía limitadas. Al contrario, una reducción menos fuerte del tamaño de la familia se observa en Bélgica, Francia y Reino Unido, donde el contexto es más favorable a la conciliación entre trabajo y vida familiar.

